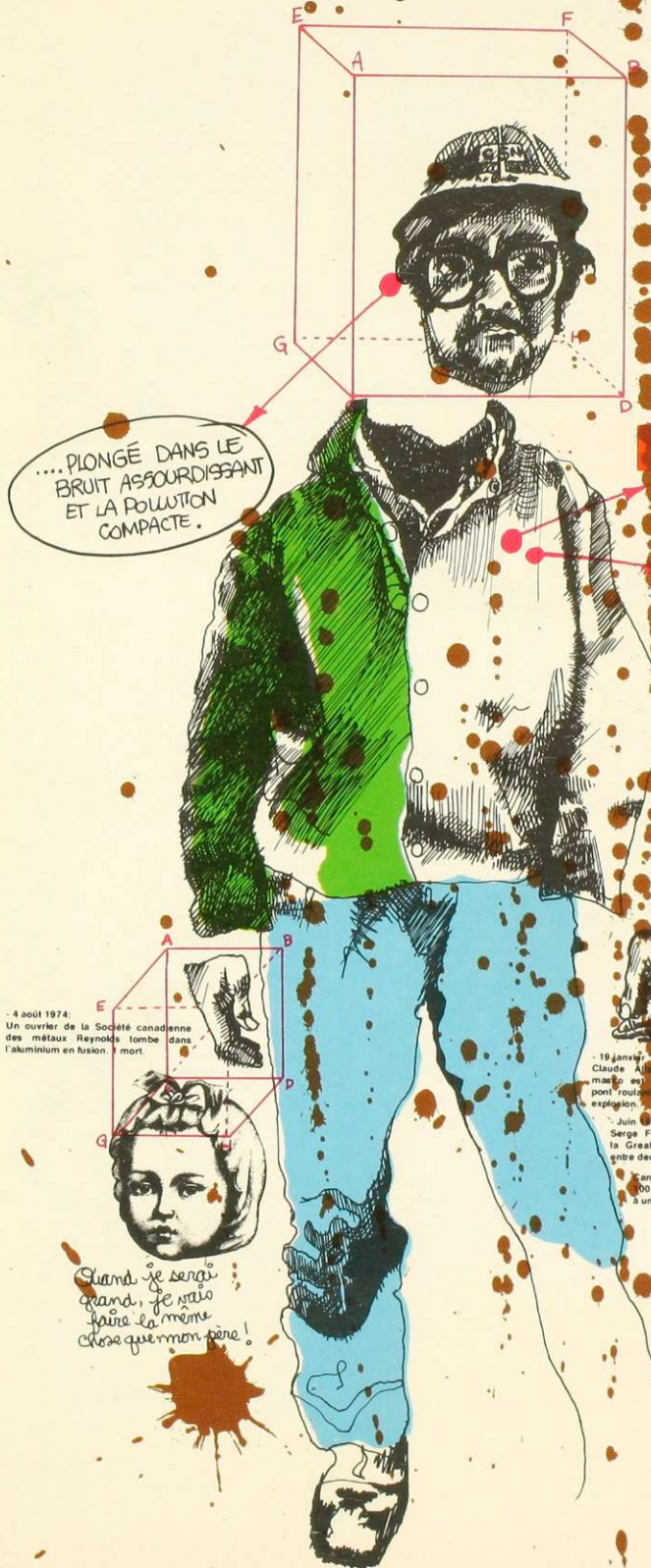


# le travail

Le magazine du monde ordinaire publié par la CSN



# LE TRAVAIL QUI TUE

à l'amiantose (maladie pulmonaire due à l'inhalation de poussière d'amiante), au cancer des voies respiratoires et du système digestif et au mésothéliome (cancer de la poitrine et des tissus abdominaux qui cause la mort en dedans d'un an après le premier symptôme). Des centaines de travailleurs sont surprises aujourd'hui avec...

- 18 janvier 74  
Claude Allard, mortier à la Chromalloy est tué gravement dans le pont roulant qu'il opère, suite à une explosion.

- Juin 74  
Serge Falardeau - ouvrier de la Great Lake Carbon - électrocuté entre deux tours.

Canadian Steel Foundries: plus de 100 cas de silicose découverts suite à une enquête syndicale.

Canadian Copper: 30 hospitalisations, 2 mortalités, suite à une exposition à l'hydrogène arsénié (arsenic).

# le travail

## de tous les jours

Le premier numéro d'un bulletin mensuel de liaison pour les permanents et militants de la CSN vient de paraître: Le Travail de tous les jours. Il s'adresse à ceux, dans la CSN, pour qui l'action syndicale est une activité de tous les jours et tentera de faire le point à chaque mois sur ce qui se passe mais aussi sur ce qui se pense dans le mouvement. Il vient ainsi compléter le magazine Le

Travail qui, lui, est conçu comme un outil d'information et de formation destiné avant tout aux membres des syndicats. Le tirage est réduit, puisqu'il est destiné à une circulation interne. Les militants qui désirent le recevoir personnellement peuvent en faire part à leur responsable régional de l'information.

Bulletin  
de liaison  
pour les militants  
de la CSN

# le travail

## de tous les jours

Numéro 1  
Mars 1975

### Une tribune publique dans la CSN





VOICI LE NUMÉRO



qui est tout content  
de ne plus être tout seul  
comme instrument  
d'information et qui  
souhaite longue vie au  
"Travail de tous  
les jours"!

**le travail**

VOLUME 50  
NUMERO 7

est publié par la CSN à 30,000  
exemplaires. Il est distribué dans  
tous les syndicats de la CSN par une  
équipe de responsables régionaux et  
locaux de l'information qui aura  
bientôt, nous l'espérons,  
un nouveau coordonnateur.  
Il est vendu dans les principaux  
kiosques et dans les librairies à  
travers tout le Québec.

On peut aussi s'abonner au coût de  
\$5.00 pour l'année  
en s'adressant au secrétariat.

Le Travail est produit par  
le service d'information de la CSN.

Direction: **Guy Ferland.**

Rédaction: **Roméo Bouchard, Jacques  
Gauthier, Pierre Capiello,  
Pierre Graveline.**

Photographie: **Jean-Claude  
Champagne, Michel Giroux,  
Guy Turcot, une équipe de travailleurs  
de Thetford et des travailleurs de  
La Pocatière.**

Conception graphique: **Jean Gladu.**

Secrétariat: 1001, St-Denis,  
Montréal. Tél.: (514) 842-3181,  
poste 408.

Lithographié à  
Journal Offset, 254 Benjamin-Hudon  
à Ville St-Laurent.

Dans ce numéro,  
nous nous attaquons surtout au problème des maladies  
industrielles par le biais de trois reportages.

D'abord

## LE TRAVAIL QUI TUE

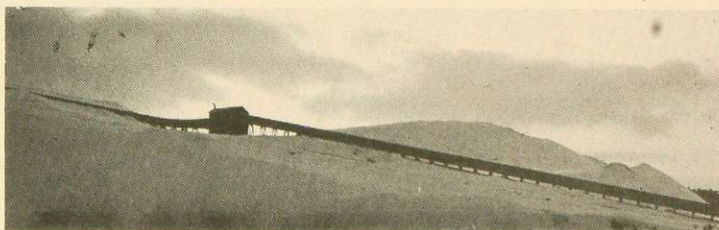
(page 10)

nous donne une vue plutôt générale autour de l'idée  
"est-il absolument nécessaire de se laisser mourir  
pour gagner sa vie?": le stress, les maladies industrielles,  
les accidents de travail, etc.

Ensuite nous avons un reportage sur les mines d'amiante  
de la région de Thetford intitulé

## LES PROFITS MONTENT, LA SANTÉ BAISSÉ

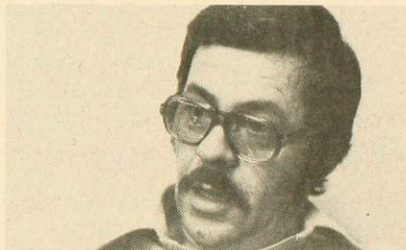
(page 16)



## LE PORTRAIT D'UN TRAVAILLEUR

(page 26)

Pour compléter ce dossier nous avons rencontré  
**Roger Latendresse**, un soudeur de la Davie Shipbuilding,  
à Lauzon, qui a dû aller se faire soigner pour la sidérose en  
Allemagne de l'Est parce que ça ne se soigne pas par ici.



Il y a également un reportage sur les prochaines négociations  
dans les secteurs public et parapublic et qui pose la question:

## AVEZ-VOUS HÂTE AU FRONT COMMUN?

(page 32)

Une question à laquelle les travailleurs  
vont répondre bientôt.

Dans **Les p'tites nouvelles**, nous parlons entre autres  
des unions américaines et de leur rôle en Amérique Latine,  
de la Celanese à Drummondville,  
du 8 mars, des femmes, de la CISO.

**Nous-autres c'est ça qu'on fait** vient cette fois-ci  
de la région de Québec. On y retrouve des groupes de citoyens  
qui se battent contre l'affreux maire Lamontagne.

**Québécois Pure Laine**, c'est le phénomène de la débâcle  
dans la Beauce. Ça donne **La débâcle s'en vient**  
Quant au **Carcajou**, c'est **Georges Springate**,  
l'ex-botteur qui a troqué le pied pour la langue.



## CISO, C'EST PAS UN SHOW

Qu'on s'entende pour dire le CISO ou la CISO (Conférence Internationale de Solidarité Ouvrière) n'a pas beaucoup d'importance. Une chose au moins est claire: la CISO ne sera pas un "show" révolutionnaire, un défilé de vedettes internationales de l'envergure de Fidel Castro ou Yasser Arafat. Les militants ouvriers ont en effet imprimé à cette Conférence une tout autre dimension et orientation.

A l'origine, la CISO devait permettre "de tirer des leçons des différentes luttes de libération que mènent dans différents coins du monde des travailleurs écrasés systématiquement par l'exploitation et la domination monopolisatrices de l'impérialisme".

Depuis, sans s'écarter de ce principe, les responsables de la CISO ont précisé ces orientations et surtout les moyens utilisés pour atteindre les objectifs prévus.

**Objectifs:** 1) Reconnaissance du phénomène impérialiste par ceux qui en sont victimes tant au Québec qu'en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique Latine et aux Caraïbes.

2) Renforcement des liens entre les travailleurs québécois et ceux de ces pays en lutte.

3) Elaboration conjointe des moyens de solidarité concrète et active.

Pour atteindre ces objectifs, trois étapes essentielles sont prévues.

**La campagne de sensibilisation.** Cette campa-

gne est déjà amorcée au niveau national. Elle doit permettre le regroupement, dans les régions, de tous les militants et travailleurs syndiqués sensibles à l'apport de la CISO dans la formation politique des travailleurs. Elle doit permettre également l'amorce d'un travail de formation sur l'impérialisme, ses manifestations concrètes dans nos régions (industries, développement, politique municipale, etc.) Quelques rencontres ont déjà été organisées au niveau régional et des groupes de travailleurs collaborent activement à cette campagne en s'attaquant d'abord à l'aspect international des luttes locales et régionales. Le capitalisme immobilier, dans la région de Hull, l'industrie du textile dans la région de Valleyfield, l'amiante à Thetford-Mines, etc...

**La conférence elle-même,** qui se tiendra les 12-13 et 14 juin prochain à Montréal, regroupera essentiellement les travailleurs québécois qui ont participé à la campagne de sensibilisation et leur permettra de rencontrer d'autres travailleurs québécois et des travailleurs de l'étranger. Cette rencontre sera avant tout une session de travail intensif qui prend tout son sens par les deux étapes qui l'encadrent. C'est d'ailleurs dans la mesure où la campagne de sensibilisation aura produit des fruits que la conférence elle-même pourra être couronnée de succès. Cette session de travail permettra aux partici-

pants de partager des expériences de lutte et d'élaborer les éléments d'une politique de solidarité.

Ces éléments doivent être recueillis pour être relancés dans les régions en termes de follow-up.

**Les suites à la Conférence.** Puisque la Conférence est prévue pour le mois de juin prochain, on peut prévoir qu'à la fin de l'été pourrait être lancée une seconde campagne de travail, destinée celle-là à faire partager partout - et en profondeur - les acquis de la Conférence: expériences de luttes, de solidarité. Les mass media seront utilisés et surtout les structures régionales mises sur pied durant la première étape. Cette seconde campagne inscrirait une continuité permettant aux travailleurs de réfléchir sur la solidarité ouvrière et les exigences de son organisation concrète ici.

Déjà, les régions de Chicoutimi, Québec, Rimouski, Trois-Rivières, Rouyn, Hull, Joliette, St-Jean, Ste - Hyacinthe, Thetford Mines, ont pris contact avec des militants du comité de la campagne de sensibilisation CISO. Un diaporama et un document écrit sur l'Alcan circulent en province et sont disponibles pour les militants intéressés à participer à cette première étape du travail de la CISO. Ces derniers sont invités à contacter le Secrétariat de la CISO

1001 rue St-Denis  
Montréal, Québec  
842-3181 local 216



# s p'tites nouvelles • les

## L'AUTOMNE CHAUD SUR DISQUE

L'Automne-Show des gars de la United Aircraft, un événement unique dans l'histoire des luttes ouvrières québécoises, continue à faire des petits, preuve de l'importance des enjeux de cette lutte ouvrière, et de la détermination des militants à gagner cette bataille contre une puissante multinationale.

Suite à la fête elle-même, c'est un disque qui vient nous rappeler les meilleurs moments de cette manifestation de solidarité. Passons sur la pochette trop affreuse pour être critiquée et retenons quelques noms qui apparaissent sur la liste des invités: Pauline Julien, Jacques Michel, Raymond Lévesque, Denise Filiatrault, Louise Forestier. Et n'oublions pas une remarquable in-

tervention de Michel Chartrand sur les relations entre la solidarité ouvrière et les places disponibles aux personnes debout dans la salle!

L'Automne-Show, version endisquée, c'est à mettre à côté des "Poèmes et Chants de la Résistance" et à posséder. D'autant plus que pour \$4, vous en donnez deux (\$2) au fonds de grève des gars de la United Aircraft qui, ne l'oublions pas, sont encore sur le trottoir.

Pour obtenir votre copie du disque, communiquez avec:

**Ginette Dubois,**  
a/s Conseil Central de Montréal,  
1001 rue St-Denis, 2e étage,  
842-3181.

## LES FEMMES S'EN MELENT

*"Nous-autres, les femmes, on ne veut plus que nos maris, nos frères ou nos pères aient les poumons bouchés. On veut se battre avec les travailleurs et faire comprendre aux autres femmes que si leurs maris travaillent moins, font moins de temps supplémentaire, cela signifie plus d'emploi et moins de poussière. Et puis il est temps que les femmes se mêlent des affaires des hommes, comprennent ce qui se passe et ne soient plus des casseuses de grève parce que les hommes amènent moins d'argent à la maison."*

Les femmes qui parlent ainsi sont membres du comité de femmes d'appui aux mineurs dans la région de Thetford-Mines. Ce groupe s'est formé à partir de la clinique du Mont-Sinai sur l'amiante au cours de laquelle les femmes ont été appelées à remplir bénévolement des questionnaires. C'est alors qu'elles ont vraiment pris conscience de l'étendue des dégâts causés par la poussière de

sont demandé quel pouvait être leur rôle dans le combat qu'il fallait entreprendre.

Les femmes se sont donc fait expliquer la convention, ont pris conscience des droits des mineurs et de leurs familles, ont entrepris une campagne de boycottage du temps supplémentaire et ont manifesté contre le travail continu que cherche à imposer l'Asbestos Corp. depuis le feu au moulin de la King Beaver.





## LES UNIONS AMERICAINES VEULENT SAUVER L'AMERIQUE LATINE

Le Secrétariat Québec-Amérique latine, dans le cadre de la CISO, vient de publier une traduction résumé d'une brochure publiée par des travailleurs syndiqués américains à la suite du coup d'état au Chili. Ce qu'on y apprend sur la collaboration des unions américaines AFL-CIO

avec les compagnies multinationales, le Département d'Etat et la CIA dans l'agression impérialiste américaine contre l'Amérique latine est proprement incroyable et révoltant. En 1973, plus de \$45 millions ont été investis, sous le couvert de ces unions, pour diviser les syndicats de gauche, implanter le type de syndicalisme d'affaire américain, propager l'anti-communisme et saboter les pouvoirs populaires qui se construisent en Amérique latine.

La couverture, c'est l'Institut américain pour le développement du syndicalisme libre en Amérique latine (AIFLD). Créé par l'AFL-CIO, présidée par Georges Meany président de l'AFL-CIO, (coté "au service de la CIA depuis 1948" dans le Who's who in CIA), l'institut, qui est financé à 92% par les fonds du gouvernement et de 95 entreprises qui détiennent des intérêts en Amérique latine, compte parmi ses dirigeants des représentants prestigieux de multinationales comme Kennecott, Anaconda, IBM, plusieurs entreprises Rockefeller, etc.

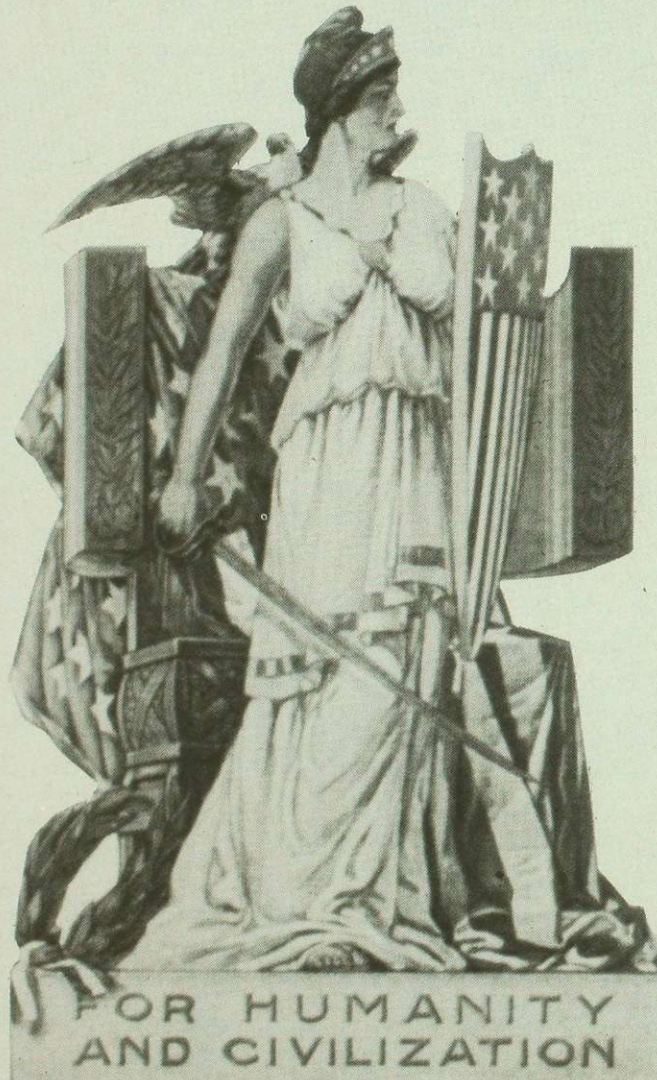
L'AIFLD fait officiellement de l'éducation syndicale. En Colombie et au Pérou, plus de 5% des travailleurs syndiqués ont été touchés par ses programmes, ce qui dépasse en importance n'importe quel programme de formation jamais offert aux syndiqués américains eux-mêmes.

Des groupes de travailleurs sud-américains sont régulièrement conduits au centre de formation de l'AIFLD à Fort Royal en Virginie ils ont droit par la suite à un salaire d'un an. Cette formation est axée sur les thèmes suivants: "Les travailleurs régleront tous leurs problè-

mes à travers la négociation collective... et en combattant le communisme aux côtés de l'entreprise et du gouvernement". En 1966, l'AIFLD a reçu \$645,000 du Département d'Etat pour "développer une direction syndicale capable d'organiser un mouvement ouvrier démocratique au Chili... et favoriser la réalisation de projets d'envergure réduite mais d'impact certain, destinés à répondre aux besoins de groupes de travailleurs (généralement en conflit avec les syndicats de gauche) et à favoriser le développement d'une attitude amicale envers les Etats-Unis".

En réalité, l'action de l'AIFLD a joué un rôle important dans le renversement des gouvernements populaires au Guatemala, en Guyanne, en République Dominicaine, au Chili, et ça continue. Le document rappelle également comment des opérations semblables ont été menées en Europe après la guerre (notamment pour fomenter, avec l'argent de la CIA, une division dans la CGT (CGT-FO) qui n'est pas sans ressemblance avec la scission de la CSD dans la CSN il y a deux ans).

Faut-il rappeler que plusieurs centaines de mille travailleurs québécois syndiqués dans des unions américaines sont affiliées à la AFL-CIO?





# tites nouvelles • les p'ti

## LA CSN DEVRA REVISER SES STRUCTURES

A la veille des grandes luttes du Front commun et de l'amiante, en plus des multiples autres luttes un peu partout, le Conseil confédéral que la CSN a tenu en fin de février a dû s'attaquer aux problèmes de conflits internes qui remettent en question depuis quelques temps l'équilibre des structures de fédérations dans la CSN. Dans l'immediat, il s'agissait de trouver une solution aux conflits de juridiction entre l'Alliance des Infirmières de Montréal et la Fédération des Affaires sociales, entre la Fédération des Affaires sociales et celle des Professionnels en ce qui regarde les travailleurs sociaux, et entre les Fédérations du Papier et du Bâtiment pour la représentation des scieries. Le pourrissement de ces conflits, en plus de créer des tensions peu favorables à la mise sur pied du Front commun du secteur public, fait monter à la surface les problèmes d'ajustement qui s'imposent entre syndi-

cats, fédérations, conseil centraux et CSN et l'équilibre à établir entre le respect des unités naturelles de regroupement et l'organisation de niveaux plus larges de solidarité pour affronter le pouvoir. Des solutions immédiates ont été apportées mais un processus de réflexion et de consultation a été mis en branle dans le but de s'attaquer aux problèmes de fond et de déboucher au prochain congrès de la CSN sur les réformes de structures qui s'imposent.

On a pu constater par ailleurs que le Fonds de Défense avait été remis à flot par la souscription de décembre et qu'une relance de la réflexion sur l'orientation politique de la CSN était en cours avec l'organisation des colloques régionaux sur le capitalisme chez nous (juin prochain). Plusieurs mesures ont également été prises en vue d'assurer la participation de tous les travailleurs à la lutte du secteur public.

## DES MOYENS POUR SE BATTRE

L'Opération Million, lancée par la CSN afin de renflouer le Fonds de défense professionnelle, est terminée et les résultats de la campagne de souscription ont été communiqués au dernier Conseil confédéral. En voici les grandes lignes.

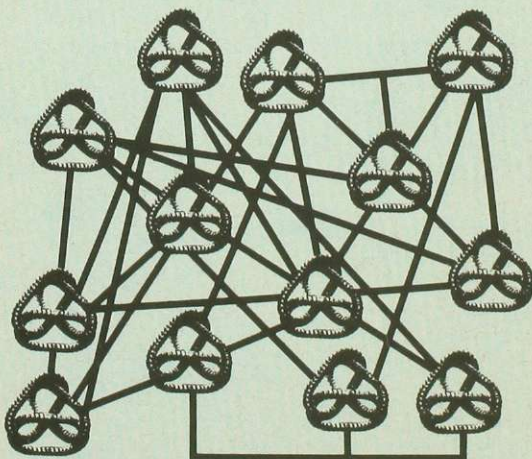
Globalement, l'Opération Million a atteint 83.6% de son objectif initial et recueilli l'importante somme de \$836,341.94 ceci en date du 15 février.

Deux Fédérations ont dépassé leurs objectifs de souscription. Ce sont la Fédération du Papier et de la Forêt (\$110,858 ou 113.7%) et la Fédération du Textile, du Vêtement et de la Chaussure (\$10,281 ou 111.6%). Cependant la somme la plus importante a été recueillie par la Fédération des Affaires Sociales: \$229,220 ou 56.3% de son objectif.

Si on fait une lecture régionale des résultats, neuf régions ont dépassé également leurs objectifs pour la campagne. Il s'agit de Beauharnois-Valleyfield, la Côte-Nord, Granby, Joliette, le Nord-Ouest, Rimouski, Sague-

nay-Lac St-Jean, Shawinigan, Sorel. Par ailleurs, deux autres régions ont atteint plus de 95% de leurs objectifs respectifs: Sherbrooke et Trois-Rivières. La somme la plus importante a été recueillie par Montréal; \$150,245 ou 39.8% de l'objectif visé.

Mais il ne s'agit pas de distribuer des médailles ou des pénitences. La CSN a lancé un appel pressant à tous ses membres et à toutes les Fédérations afin de se donner les moyens de poursuivre la lutte, d'aider les travailleurs à combattre des patrons ou un gouvernement tout-puissants par le biais d'allocations de grève suffisantes. Tous ont répondu avec empressement à l'appel et ont participé au meilleur de leurs capacités à la campagne de souscription. Aujourd'hui, demain et à l'avenir, ce seront les travailleurs québécois qui les remercieront.



**\$836,341.94**



# tes nouvelles • les p'tite

## AVORTEMENT ET CONTRACEPTION

C'est l'année des femmes et, au grand désespoir du gouvernement fédéral, certaines ne se contentent pas des badges et des subventions. A l'occasion du 8 mars, Journée Internationale des Femmes, un groupe de Québécoises, membres du Comité de Lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits et du Centre des Femmes, publie un dossier spécial sur ces sujets encore trop souvent négligés. Pourquoi un dossier spécial? Écoutez leurs explications...

"Après les jaquettes à trou de nos grand-mères et leur douzaine d'enfants, après la morale des curés qui obligeait nos mères sous peine de péché à satisfaire leur mari et à ne rien faire qui puisse "empêcher" la famille, après le catholicisme de nos enfances qui nous menaçait de l'enfer pour tout désir ou toucher "impur", après ces dizaines d'années de misères sexuelles où nous n'étions que des machines à faire des p'tits, le vent a viré... Au grand désespoir de Gilberte Côté-Mercier, on s'est mis à prononcer le mot sexe dans les écoles, on l'a vendu dans les sex-shops, à pleine page dans les journaux jaunes et avec la diffusion des pilules contraceptives, on a failli croire à ce beau mythe de la libération sexuelle... Dans ce numéro, nous tentons d'abord de présenter la situation actuelle de l'avortement telle que vécue concrè-

tement par les femmes qui ont recours aux services du Centre des Femmes. Un second texte résume l'essentiel des informations techniques qu'on donne aux femmes qui viennent pour un avortement... Nous essaierons par la suite de répondre aux principaux arguments contre l'avortement... Nous analyserons dans l'article suivant l'impact des interruptions de grossesses dans le contrôle démographique et nous tenterons de démasquer les enjeux économiques et politiques qui se cachent derrière cette question controversée et qui expliquent qu'on nous interdise encore ce droit le plus légitime. Enfin nous concluerons sur le bilan de la clinique d'avortement du Centre des Femmes... afin de dégager des perspectives concrètes d'intervention. En annexe vous trouverez la liste des centres de planning accompagnée d'un texte critique de présentation et d'une bibliographie. Ce journal veut aborder la question du point de vue des femmes et veut servir d'instrument d'information, de formation et de référence pour stimuler et faire avancer la lutte sur l'avortement et la contraception."

Le dossier sera en vente dans les principales librairies et le Centre des Femmes de Montréal pourra prendre également vos commandes postales.

**Centre des Femmes**  
**4319 rue St-Denis**  
**Montréal**  
**288-4325**

## 8 MARS: LA JOURNEE DES FEMMES



Comme le premier mai, le huit mars sera désormais une date à retenir dans les annales des luttes ouvrières.

8 mars 1857: Des travailleuses du textile et du vêtement, à New York, manifestent contre la journée de 12 heures, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail. Les manifestantes sont durement réprimées par la police mais continuent leur lutte. Trois ans plus tard, elles forment leur propre syndicat.

8 mars 1908: Toujours à New York, des milliers de femmes, employées de

l'industrie de l'aiguille, manifestent. Leurs revendications: réduction des heures de travail, de meilleures conditions de travail, l'abolition du travail des enfants et le droit de vote.

8 mars 1911: En commémoration des grèves menées par les travailleuses de New York, le 8 mars est proclamé Journée Internationale des Femmes et est célébré avec éclat en Allemagne, au Danemark, en Suisse et aux États-Unis.

8 mars 1975: A Montréal, un groupe de femmes du Centre des Femmes, du



# s nouvelles • les p'tites n

Comité de lutte pour la contraception et l'avortement libre et gratuits, de la Ligue des Femmes du Québec, des comités du 8 mars sur les campus de CEGEP et d'universités, du GMR, des JCC, de SOS Garderies, de la CSN et de la CEQ, a organisé une journée entière consacrée à la lutte des femmes.

Se voulant toutes unies dans l'action pour une maternité choisie et pour des garderies populaires, les participantes (et participants) revendiquent "des conditions sociales, économiques et légales qui nous permettent d'avoir ou non des enfants. Pour cela nous organisons la lutte pour le contrôle de notre corps (contraception et avortement libres et gratuits), pour l'élimination des mesures discriminatoires pour les travailleuses et la socialisation du travail ménager, pour des congés de maternité payés sans perte d'ancienneté, pour des garderies populaires ouvertes 24 heures sur 24, dans les quartiers et sur les lieux de travail, prise en charge par les parents, les employés et, évidemment, les enfants."

Des ateliers ont été organisés autour des thèmes sexualité, travail et syndicalisme, éducation, garderies populaires. Le souper collectif a été suivi d'un spectacle par le Théâtre des Cuisines et une fête populaire.

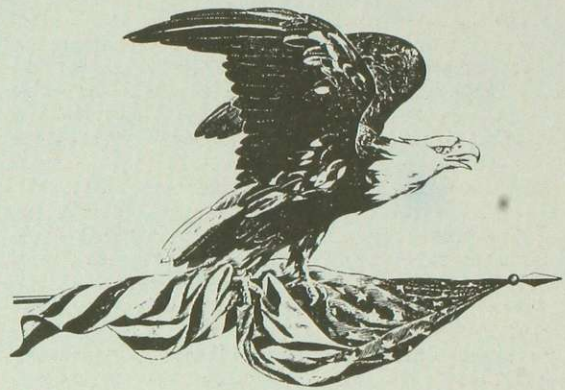
Au même titre que le 1er mai, le 8 mars doit entrer dans nos traditions de lutte, de manifestation de solidarité, de fête. La Journée Internationale des Femmes devra désormais être célébrée par toutes les travailleuses et tous les travailleurs unis.

## EN LUTTE CONTRE CELANESE

Drummondville, ça ressemble encore un peu aux "company towns" du début du siècle. La Celanese Canada y emploie quelque 1300 travailleurs et travailleuses, ce qui en fait le principal employeur de la région. Ce qui fait également de cette multinationale le principal responsable d'un taux de salaires aussi bas.

Selon un modèle traditionnel, les travailleurs sont syndiqués à des unions américaines qui couchent, aux Etats-Unis, avec les boss. 1200 travailleurs sont syndiqués à l'Union des Ouvriers du Textile d'Amérique (AFL-CIO) depuis 1959 et les 110 travailleurs de bureau et de laboratoires le sont depuis 1968.

Mais depuis juillet 1974, les choses commencent à changer dans ce "patern". La CSN, par ses militants du Conseil Central de Drummondville, a décidé alors de s'occuper du cas Celanese. Cinq travailleurs pro-CSN sont élus aux postes d'officiers de l'union américaine mais les permanents et dirigeants de l'UOTA décident de placer le syndicat sous tutelle et de déchoir le nouvel exécutif. Mais le travail des militants se poursuit et la structure d'organisation se consolide. Peu après, tous les départements et quarts de la shop ont un responsable. Des assemblées régulières d'information regroupent une centaine de travailleurs.



Le 12 janvier 75, une assemblée générale marque la fondation du syndicat affilié à la CSN. Plus de 400 travailleurs ont déjà adhéré. Il ne faudra que 5 ou 6 jours pour que la majorité des travailleurs signent les cartes de la CSN.

Grâce à une structure d'assemblées de départements, les travailleurs peuvent exprimer leurs désirs et demandes en préparation de la prochaine négociation.

Le 3 mars, 879 membres de l'UOTA se retirent de l'union américaine et le nouveau syndicat voit arriver 885 nouveaux membres. Le 4 mars, la requête en accréditation est déposée. Parallèlement, 78 travailleurs des bureaux de Celanese ont décidé de rejoindre les rangs de la CSN.

En attendant la visite des fonctionnaires du Ministère du Travail, de nouvelles assemblées de départements sont prévues pour permettre de

finaliser le projet de convention.

Bien entendu, la victoire contre l'union américaine ne représente qu'une étape. La lutte contre la multinationale Celanese mobilisera encore plus les efforts des travailleurs. Mais déjà cette première victoire commence à porter fruits. Dans une région aussi fortement dominée par une compagnie, cette organisation crée un nouveau sentiment de solidarité. En effet, tout le monde connaît un cousin, un voisin, un ami qui travaillent à la Celanese. On assiste alors à une sorte d'effervescence syndicale, propice aux luttes ouvrières et à ce niveau, la CSN se situe à l'avant-garde du mouvement. Déjà plusieurs groupes de travailleurs non-syndiqués ou sous la "protection" d'un syndicat de boutique ont manifesté le désir de rejoindre les rangs de la CSN.

Entre-temps, la lutte contre une autre multinationale se prépare activement.



# nouvelles • les p'tites nou

## ACTION-CHOMAGE

Depuis un certain temps déjà, le Conseil central de Montréal abrite une quinzaine de chômeurs qui viennent en aide aux personnes aux prises avec l'assurance-chômage et la Commission des Accidents de travail. Le groupe tente de plus en plus de dépasser le simple niveau de dépannage. Constatant en effet qu'ils ont affaire à des gens qui sont condamnés à traiter toute leur vie, à intervalles plus ou moins réguliers, avec ces agences gouvernementales, ils visent principalement à rendre les intéressés aptes à se défendre eux-mêmes. "On leur explique certains points de la loi, mais on leur apprend surtout à ne jamais accepter au départ

une décision des fonctionnaires, à leur poser les bonnes questions, à ne pas raconter leur vie pour rien, à en appeler au conseil d'arbitrage et au juge-arbitre, à préciser les critères souvent très contestables et très arbitraires qui sont utilisés pour toutes sortes de décisions." Parallèlement, le groupe mène une vaste campagne d'information et de pression dans les médias et les syndicats afin de faire évoluer les lois et d'accentuer la résistance des gens qui se contentent souvent de subir l'arbitraire de la loi et des fonctionnaires." L'âme dirigeante de ce groupe extrêmement dynamique est Michel Dansereau.

## LES POUBELLES DE RADIO-CANADA

Une fois encore, la Société Radio-Canada (avec nos taxes, ne l'oublions pas) manifeste ouvertement les intérêts qu'elle défend. Et congédiant l'équipe de journalistes de l'émission "A Tout Prix", émission destinée aux consommateurs, elle prouve sa solidarité avec la classe qui monopolise, pour l'instant, le pouvoir économique et politique.

L'an dernier, c'était la censure de l'émission "C'est pas tous les jours, dimanche", seule émission dans toute la programmation de Radio-Canada où les travailleurs pouvaient prendre la parole et dire,

dans leurs mots à eux, leur exploitation, leur impatience et leur lutte.

Non satisfaite d'utiliser la censure comme arme répressive, la Société Radio-Canada s'en prend maintenant à ses quelques 60 employés d'entretien qui osent demander l'indexation de leurs salaires au coût de la vie. Un travailleur a été congédié et deux autres suspendus.

Jusqu'où ira Radio-Canada? Qui l'arrêtera?

Pour le moment, les poubelles sont pleines et ça commence à sentir la merde à plein.

$$20^{\circ}\text{CELSIUS} = 35 \times (a+b)^8 \times F^7 + 1$$

$$\begin{array}{r} 435 \\ \times 8 \\ \hline 3480 \\ \times 280 \\ \hline 22400 \\ \hline 560 \\ \hline 178400 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 313 \\ 78400 \\ \times 78400 \\ \hline 31360800 \\ \hline 200 \\ \hline 756863 \\ 98234 \\ \hline 29828 \times 001540 \\ \hline 2520 \\ \hline 4628 \\ \hline 470813 \end{array}$$

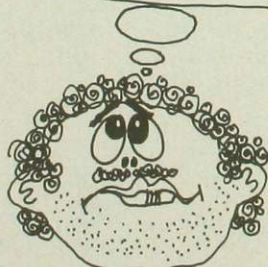
$$\sqrt{36} \times \frac{a+b}{a+b}$$

$$\begin{array}{r} 20614 \\ \times 3 \\ \hline 61842 \\ \hline 1935 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 2a+2b \\ \times 53 \\ \hline 6aaa6bbb \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 10a10bbb \\ \hline \sqrt{6600} \times 2 = 128 \\ 128 \times 3 = 384 \end{array}$$

RÉPONSE 374°F !?!?!?





## MESSIEURS DU TRAVAIL VEUILLEZ RECTIFIER

Le dernier numéro du TRAVAIL nous a valu quelques lettres et réactions qu'il nous fait signaler.

Plusieurs personnes et groupes nous ont fait connaître leur satisfaction touchant le reportage sur l'endettement; certains l'ont fait reproduire pour s'en servir pour leur action. C'est parfait: c'est fait pour ça. Un chômeur qui se dit "sensibilisé", Marcel Bergeron de Montréal, nous a écrit ce qui suit: "Bien qu'actuellement chômeur, je suis un fidèle lecteur de votre revue que j'achète au kiosque. L'article sur l'avenir de notre planète m'a particulièrement intéressé. Je souhaiterais que plus d'optimistes aux pôches bien garnies lisent plus souvent de tels articles que je qualifierais de pessimistes mais de malheureusement réalistes; peut-être nous rallongerions notre bail sur notre planète si menacée par des ambitieux de tout acabit".

Le Bulletin d'information de la FTQ, **Le Monde Ouvrier**, nous a fait l'honneur d'un billet dans son numéro de janvier. Il n'a pas prisé (comme plusieurs dans la CSN également) notre caricature d'un délégué de chantiers FTQ et notre analyse de la crise des centrales syndicales québécoises. Mieux vaut penser tout haut. Guy Brouillette de la CEQ nous a fait parvenir des rectifications sur les quelques informations



que nous avons données dans ce même reportage à propos du Fonds de Défense de la CEQ. Nos remarques pouvaient laisser entendre que la CEQ ne versait qu'exceptionnellement des prestations aux grévistes. "Les membres en grève, à la CEQ précise-t-il peuvent recevoir des prestations dès la 3ème semaine de grève. Il en est de même en cas de lock-out... Nous sommes dans la même situation que la CSN quant à nos membres du secteur public: les grèves y sont généralement de courte durée. Ainsi ne nous est-il pas nécessaire de recourir souvent à notre fonds d'entraide. Rappelez-vous cependant des poursuites judiciaires ou autres activités du Front commun pour lesquelles nous nous sommes engagés solidairement avec la CSN et la FTQ." Il y a bien d'autres exemples. Nous acceptons d'autant plus facilement ces précisions que notre intention était tout simplement de signaler que le Fonds de Défense de la CSN, qui traversait une crise, avait à supporter des prestations plus considérables dans

les faits que celui des autres centrales.

Les dames de l'AFEAS, dont il était question dans Québécois pure laine, nous ont aussi écrit pour préciser certaines informations incomplètes: "L'AFEAS a pour but l'évolution de la femme par l'éducation et l'action sociale. L'artisanat est **une** forme d'éducation encouragée par l'AFEAS qui regroupe plus de 33,000 membres qui forment 577 cercles réunis en 14 fédérations, dont la Fédération de St-Jean à laquelle appartient le Cercle St-Antoine de Longueuil dont vous avez parlé. La présidente générale de l'AFEAS est Mme Azilla Marchand". Il y a de quoi faire une révolution.

Certains nous ont fait remarquer que le portrait d'un travailleur relevait d'une mentalité individualiste de notre part. Notre intention est tout simplement de valoriser, d'une façon concrète, les travailleurs ordinaires en général alors que les grands médias d'information braquent leur caméra sur les dirigeants et parvenus de toutes espèces. Vu dans ce sens, le portrait d'un travailleurs vise à développer la solidarité entre travailleurs exploités. Dans les mois qui viennent, une relance des structures d'information devrait nous amener beaucoup plus de commentaires de la part des membres des syndicats qui lisent le TRAVAIL.



# LE TRAVAIL QUI TUE

..... PLONGÉ DANS LE BRUIT ASSOURDISSANT ET LA POLLUTION COMPACTE.

à l'amiantose (maladie pulmonaire due à l'inhalation de poussière d'amiante), au cancer des voies respiratoires et du système digestif et au mésothéliome (cancer de la poitrine et des tissus adjacents) qui cause la mort en dedans d'un an après le premier symptôme - Des centaines de travailleurs sont aujourd'hui atteints.

- 4 août 1974. Un ouvrier de la Société canadienne des métaux Reynolds tombe dans l'aluminium en fusion. Il meurt.

- 19 janvier. Claude Allard, 45 ans, est mort dans une explosion.  
- 2 juin. Serge Falardeau, 23 ans - ouvrier de la Great Lake Carbon - est tué entre deux fours.

- Canadian Steel Foundries: plus de 10 cas de silicose découverts suite à une enquête syndicale.

- Canadian Copper: 30 hospitalisations, 2 mortalités, suite à une exposition à l'hydrogène arsénic (arsenic).

Quand je serai grand, je vais faire la même chose que mon père!



# FAUT BIEN

On est pas des sans coeur

**On est pas des paresseux**

Faut bien gagner sa vie

**Par icitte, y a pas d'autre chose**

Faut tous mourir de quelque chose

**Moi, j'ai pas peur de rien**

Faut avoir la santé pour

**Y en a qui digère pas la poussière**

Moi, je respire par le nez

**Ca n'en prend pour faire ces jobs-là**

Les gars font pas attention

**Ca coûterait trop cher aux compagnies**

Appliquer les normes,

ça couperait la production de moitié

**La compagnie fermerait et irait ailleurs**

C'est dur mais ça paie bien

**Parle-moi pas d'un gars**

**qui se cherche des raisons pour pas travailler**

# TRAVAILLER QUELQUE PART





# LE TRAVAIL NOUS TUE

---

Notre état de santé à chacun est étroitement relié au travail que nous faisons pour gagner notre vie.

Le bruit, la vitesse, la chaleur, le froid, l'humidité, le peu d'espace, l'effort, le surtemps, les heures brisées, les produits toxiques, les odeurs, les accidents, la compétition, la fatigue, les ordres nous détruisent à petit feu et nous empêchent de vivre comme du monde. On se tue à travailler pour les autres.

---

## ON CRIE AU SCANDALE QUAND UN POISSON MEURT DANS UNE RIVIÈRE POLLUÉE

---

Il y a des centaines de garde-chasse et de garde-pêche pour empêcher les braconniers de tuer les animaux sauvages; mais il n'y a qu'une poignée d'inspecteurs pour empêcher les patrons de ruiner la santé des travailleurs. Et ces inspecteurs sont, au dire même de leurs responsables, incompetents et sans pouvoirs réels.

Il y a des sociétés protectrices pour empêcher qu'on fasse souffrir les animaux; mais il n'y a qu'une commission des accidents de travail, qui n'est rien d'autre qu'une assurance pour les patrons, pour protéger les travailleurs victimes de leur travail.

On se révolte contre la pollution qui fait mourir les poissons dans certaines rivières et on tolère la pollution des usines où des êtres humains étouffent quotidiennement.

On spécialise des universitaires sur toutes sortes de choses, mais en génie comme en médecine, ce qui concerne la santé et la sécurité des travailleurs est presque inexistant.

---

## MAIS ON ACCEPTE QUE LES HOMMES SOIENT UTILISÉS COMME DES ESCLAVES

---

On accepte comme normal ou comme une fatalité que les entreprises capitalistes aient comme règle fondamentale de produire toujours plus, plus vite, au coût le plus bas, pour assurer le profit le plus haut, même si on en crève.

On accepte comme normal ou comme une fatalité que les lois, tout en sauvant les apparences, cautionnent presque sans réserve cette règle fondamentale des entreprises capitalistes.

Une propagande bien orchestrée a fini par nous faire croire que ça ne pouvait pas être autrement et que la seule façon de gagner notre vie sur cette planète était de se tuer à travailler pour les autres. On a même fini par valoriser cette situation en se disant qu'on n'est pas des paresseux, qu'on n'a pas peur de l'ouvrage. Comme les mineurs qui étaient fiers de cracher noir!



<p>Le 19 janvier 1974, Claude Allard, ouvrier à la Chromasco de Beauharnois, est brûlé gravement dans le pont roulant qu'il opère, suite à une explosion. Le 6 novembre 1974, au même endroit, un four explose: 3 morts et 5 blessés.</p>	<p><b>Le 21 juin 1974, deux ouvriers de la Reynolds sont écrasés par un moule de plusieurs milliers de livres. L'enquête du coroner exonore l'employeur de tout blâme. Le 4 août 1974, au même endroit, un ouvrier tombe dans l'aluminium en fusion et meurt.</b></p>	<p>Le 20 août 1974, deux ouvriers de Marine Industries à Sorel sont intoxiqués dans une cale, suite à l'utilisation du Trichloroétane sans aucune ventilation: un mort, un survivant. Le coroner déclare qu'il n'y a pas de négligence criminelle de la part de l'employeur.</p>
<p><b>En juin 1971, Serge Fafard, 24 ans, ouvrier de la Great Lake Carbon, est électrocuté entre deux fournaies. Le coroner absout la compagnie. En juillet 1973, une enquête du gouvernement révèle que les concentrations de poussière et de monoxyde de carbone sont 90 fois plus élevées que permis. Aucune poursuite.</b></p>	<p><i>A Thetford Mines, 61% des travailleurs exposés à l'amiante depuis plus de vingt ans ont les poumons anormaux. La concentration de fibres d'amiante dans l'air est 10 fois plus élevée que la limite permise aux Etats-Unis. En 1972, 50% des réclamations pour amiantose ont été jugées irrecevables par la Commission des accidents de travail.</i></p>	<p><b>A Canadian Steel Foundries, plus de 100 cas "officiels" de silicose ont été découverts l'an dernier à la suite d'une enquête du syndicat.</b></p>
<p><i>A Canadian Copper, en janvier dernier, 30 ouvriers ont dû être hospitalisés et 2 sont morts suite à une exposition excessive à l'hydrogène arsénié (arsenic).</i></p>	<p><b>Tous les soudeurs de la Davie Ship Building à Lauzon et de Marine Industries à Sorel souffrent de troubles respiratoires (sidérose).</b></p>	<p>A Carter White Lead, l'an dernier, plusieurs cas d'intoxication au plomb ont été découverts. 18 ouvriers ont été congédiés parce qu'ils ont refusé de travailler là où la poussière de plomb était trop forte.</p>

En 1973, d'après les statistiques de la Commission des accidents de travail, il y a eu un accident à toutes les 27 secondes de travail. Les conclusions d'une étude faite en Ontario indiquent que le coût réel de ces accidents est 6 fois plus élevé que ce que paient les organismes de compensation. Appliquée au Québec, cette évaluation nous amènerait à conclure que les accidents de travail ont coûté aux Québécois, en 1974, plus de 1 milliard, soit plus que le coût annuel des travaux de la Baie James. De plus, une étude faite aux Etats-Unis démontre que le nombre réel des accidents de travail est dix fois plus élevé que le nombre indiqué dans les statistiques officielles. Tirez vous-mêmes les conclusions.

(D'après un article de Gilles Provost dans *Le Devoir* du samedi, 22 février 1975)

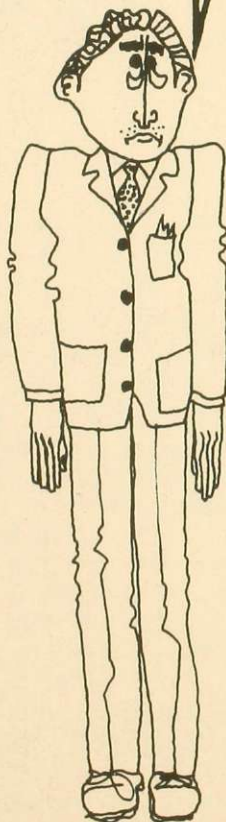


# IL NE FAUT PAS ATTENDRE LE GOUVERNEMENT

*"Il y a environ 150 inspecteurs de sécurité au Ministère du Travail, mais ils n'ont ni la compétence ni l'équipement pour évaluer les problèmes d'hygiène et de santé industrielles. On doit faire appel à nos techniciens du ministère de l'environnement qui ne sont qu'une vingtaine et ne disposent malheureusement d'aucun programme de formation spécialisée. Il ne reste à vrai dire que deux ingénieurs vraiment qualifiés en hygiène publique et ce personnel aspire à des promotions. On ne soupçonne même pas l'ampleur des maladies industrielles au Québec".*

(Extrait d'une série d'articles de Gilles Provost sur la santé et le travail, le Devoir, lundi, 24 février 1975)

**M. Paul Bélanger,**  
responsable du service  
d'inspection du Ministère de  
l'environnement à Montréal.



Un gouvernement qui est au service des entreprises capitalistes ne peut prendre l'initiative d'instaurer un véritable régime de santé et d'hygiène au travail. Les lois votées dans ce sens ne seront jamais que des instruments déficients obtenus à la suite de pressions des travailleurs. En effet, toute intervention sérieuse dans ce domaine affecte nécessairement la productivité et les profits des compagnies.

## Les lois actuelles.

Les normes dont on peut se servir présentement sont contenues dans la Loi des établissements industriels et commerciaux et les règlements qui l'accompagnent (arrêté en conseil 3787). Les normes de sécurité pour la construction sont contenues dans le Décret de la construction et quelques arrêtés en conseil.

Il y a aussi la Loi de la Commission des accidents de travail et ses règlements. Mais tout le monde sait maintenant que la Commission des accidents de travail fonctionne comme une assurance pour les patrons: elle est alimentée par les contributions des patrons, elle tente par tous les moyens de réduire au minimum les prestations aux accidentés, elle retire à l'accidenté le droit de poursuivre le patron en justice, elle incite les patrons à cacher les cas d'accidents et de maladie, elle est embourbée dans la paperasse et une lenteur incroyable, etc.

Le ministre Goldbloom a publié en février un projet de règlement relatif à la qualité du milieu de travail (Loi de la qualité de l'environnement); les normes qu'il contient sont assez intéressantes et seront discutées en avril. Mais qu'en restera-t-il et qui les fera appliquer?

## Les inspecteurs et les pénalités.

C'est officiel: le nombre d'inspecteurs est nettement insuffisant et ils n'ont généralement ni la compétence ni les instruments nécessaires. Au niveau de la médecine du travail, c'est aussi presque le désert. Seule l'université McGill offre une option dans ce domaine. L'INRS-SANTÉ a éliminé ce secteur de ses priorités.

Il n'existe qu'une poignée de médecins ou chercheurs dans ce domaine au Québec. Il y a bien sûr peu d'honneur à en retirer pour un médecin, coincé entre le syndicat et l'employeur.

Enfin, même si les normes et les inspecteurs étaient suffisants, il faudrait pouvoir sévir. Or les pénalités encourues par les employeurs délinquants ou criminels sont dérisoires et le système judiciaire cautionne généralement les employeurs.



Une action efficace dans ce sens ne peut venir que des travailleurs eux-mêmes et de leurs organisations syndicales ou autres. C'est ce qu'on observe depuis quelques mois.

Les accidentés de Nord-Ouest et de Montréal ont commencé à se regrouper en associations pour se défendre face à la Commission des accidents de travail et la forcer à évoluer.

Les syndicats locaux ont commencé à mener des luttes sur la sécurité, à l'occasion ou en marge des négociations et de leur convention. Biltreite et plusieurs industries du meuble contre le plan boni. A et P de Laurier Station, où les gars ont refusé de travailler tant que les machines ne seraient pas sécuritaires. Canadian Steel Foundry, Carter White Lead, Canadian Copper, Marine Industries, où des accidents graves ont donné le départ à une action. Et maintenant ça se multiplie un peu partout: Great Lake, Québec Poultry, Union Carbide de Valleyfield, CIL de Beauharnois, Chromasco à Beauharnois, Davie Ship de Lauzon, et surtout, les mineurs de l'amiante à Thetford dont la lutte peut établir des précédents majeurs.

Les organisations syndicales sont également touchées par ce réveil. La FTQ et la Fédération de la Métallurgie CSN ont tenu des colloques sur le sujet récemment. Le service de génie industriel à la CSN a entrepris un travail de formation systématique et met à la disposition des syndicats des instruments, une clause type pour les conventions en plus de promouvoir la mise sur pied de comités strictement syndicaux de sécurité.

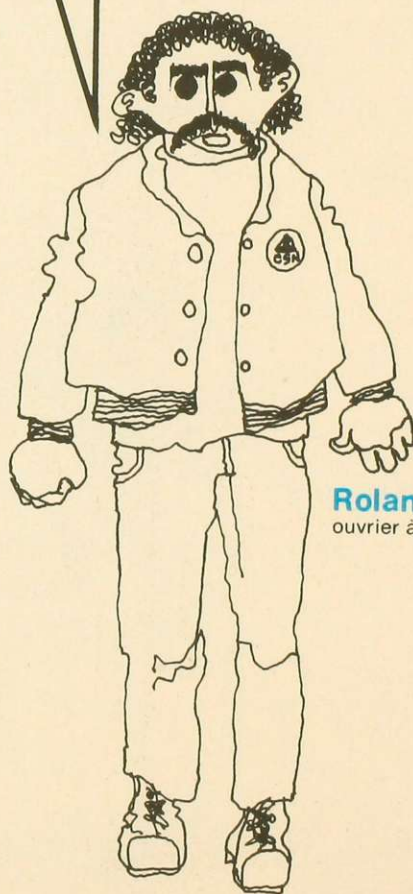
Les meilleurs centres de documentation sur le sujet sont celui de l'INRS-SANTE (Dr Léon Tétreault et Paul Rohan), de l'IRAT, des docteurs Edouard et René Bastarache à l'Hôtel-Dieu de Sorel, le service de génie industriel à la CSN, le département de santé communautaire de l'Hôpital Maisonneuve, dirigé par le docteur Paul Landry.

Sur ce point comme sur tant d'autres, il est de plus en plus clair que les travailleurs et les syndicats ne doivent compter que sur leurs propres moyens, faire leurs propres enquêtes, engager la lutte directement dans leur entreprise et forcer les patrons et les politiciens à bouger par tous les moyens qui sont à leur disposition.

# IL FAUT AGIR PAR NOS PROPRES MOYENS

*"Notre comité de sécurité syndical a mené sa propre enquête sur 3 points: les maladies de la peau, les effets de la nitroglycérine et les dommages à la colonne vertébrale. Nous avons découvert que depuis 10 ans la majorité des travailleurs de l'usine ont subi des accidents de travail, ont été atteints de maladies de la peau, ont été victimes d'empoisonnements ou subi des dommages à la colonne vertébrale, sans parler des maux de têtes et des vomissements. Nous demandons une enquête, nous faisons faire nos propres examens médicaux, nous exigeons que la compagnie forme le comité paritaire de sécurité prévu par la loi, avertisse les travailleurs des dangers qu'ils courent, prenne les moyens d'empêcher les accidents et les maladies et cesse de camoufler la situation à la Commission des Accidents de travail".*

(D'après des articles du Jour et de La Presse du mercredi 26 mars 1975)



**Roland Leboeuf**  
ouvrier à la CIL de Valleyfield (CSN)



**BELL ASBESTOS MINES LTD**  
**PROPRIÉTÉ PRIVÉE**  
**PRIVATE PROPERTY**

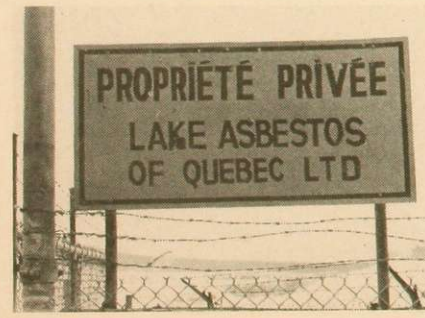
VITESSE  
**10** MI.  
 SPEED



Ceux qui ont connu la petite école dans les années 50 ont appris que les Cantons de l'Est étaient les plus grands fournisseurs d'amiante au monde, détenant quasiment un monopole.

De nos jours, les livres de géographie ne sont sans doute plus aussi catégoriques même si le Canada demeurerait en 1971 le plus gros fournisseur d'amiante au monde (1,634,000 tonnes), un peu en avant de l'Union Soviétique (1,450,000 tonnes). Et 82% de cette production canadienne était alors assurée par le Québec (1,342,000 tonnes). Le Canada et l'URSS fournissant à eux seuls 76% de la production mondiale.

C'est donc dire que le secteur de l'amiante représente un secteur-clé dans les richesses naturelles et que le sol du Québec en fournit près de 40% de la production mondiale.



**Dans l'amiante**  
**LES PROFITS MONTENT, LA SANTE BAISSE**

**Les vrais rois: les multinationales**

Le portrait pourrait sans doute en rester là: le Québec domine le marché, "les Cantons de l'Est contrôlent le marché américain de l'amiante", comme le titrait "La Tribune" de Sherbrooke.

Inutile de dire que ce serait une grosse menterie. Le Québec ne contrôle rien, encore moins les Cantons de l'Est. Nous ne sommes pas encore les Arabes de l'amiante. Les vrais rois de





1972, par exemple, \$9 millions de plus cher à l'achat que ce que nous l'avions vendu.

En 1944, il y avait 6,000 travailleurs dans l'amianté dans la région de Thetford et il y en a toujours 6,000 en 1974.

Il y a aussi 22% des travailleurs qui sont chômeurs dans la région de Thetford alors qu'on sait qu'il suffirait de transformer 20% de l'amianté dans la région même pour créer 6,000 nouveaux emplois.

Et pour compléter le tableau de notre imbécilité, disons que ces mines "québécoises" vendent l'amianté à leurs maisons-mères américaines ou britanniques à des prix plus bas que les prix réels (comme le père qui vend la maison et la terre \$1 à son fils) afin de payer moins d'impôts au Québec et au Canada et de pouvoir quand même se plaindre des impôts qui étouffent les honnêtes commerçants. N'est-ce pas magnifique!

l'or blanc (c'est le surnom de l'amianté), ce sont 5 compagnies multinationales, 4 américaines et une anglaise: la **General Dynamics corporation**, une très grosse compagnie américaine spécialisée dans l'aviation et dans les machines de guerre et qui contrôle notamment au Québec Canadair de Ville St-Laurent et l'Asbestos corporation de Thetford; la **Jim Walter corporation**, autre multinationale américaine concentrée surtout dans la construction (financement et matériaux) et qui contrôle la Carey Canadian Mines à East-Broughton; la **Johns-Manville corporation**, le plus gros producteur d'amianté des Cantons de l'Est avec la mine Jeffrey d'Asbestos, mine où les 2,000 travailleurs (CSD) viennent de signer la convention que les travailleurs de Thetford disent être à rabais; l'**American Smelting and Refining** compagnie multinationale essentiellement minière qui contrôle la Lake Asbestos et la National Asbestos, respectivement Black Lake et Thetford et enfin la **Turner and Newall Limited**, la multinationale britannique qui exploite la Bell Asbestos à Thetford.

On estime que ces 5 compagnies ont eu des profits de \$250 millions entre 1961 et 1966 et qu'ils en ont expatriés plus de 70% vers les U.S.A.

### Les conséquences de cette situation

Ces compagnies sont chez nous parce qu'il y a de l'argent à faire. Elles nous prennent une matière première qu'elles ne transforment cependant qu'à 5% au Canada, le reste partant vers les USA ou l'Angleterre. Et l'amianté que l'on retrouve dans les produits finis nous a coûté en



### L'importance de notre amianté aux USA

Aux Etats-Unis (20% de la consommation mondiale), l'amianté y est même classé parmi les 25 produits stratégiques et à ce titre stocké par le gouvernement des Etats-Unis (128,000 tonnes de réserve en 1968) au même titre que l'uranium, le pétrole, le cuivre, etc.

On comprend mieux pourquoi l'amianté est ainsi traité lorsqu'on sait que cette fibre minérale entre dans la composition de plus de 3,000 produits, principalement dans les matériaux de construction, l'industrie automobile, l'aéronautique et les plastiques.

Pas surprenant alors que la toute puissante compagnie multinationale américaine Johns-Manville - le plus grand producteur d'amianté aux Etats-Unis et par conséquent au Canada - fasse partie du petit nombre de corporations qui composent l'indice Dow Jones à la Bourse de New York, laquelle indice est supposée représenter l'état de santé de l'économie américaine.



# LA BASE DE LA PRODUCTION: LE TONNAGE

Dans la région de Thetford, de toutes les mines, une seule se trouve sous-terre. Toutes les autres sont exploitées à ciel ouvert, à l'air libre.

**Sous-terre**, l'extraction de la pierre dans laquelle se trouvent les veines d'amiante se fait à la dynamite et à la job: plus les travailleurs sortent de roches, le mieux ils sont payés.

Cette "philosophie" générale de la quantité, de la vitesse, **du tonnage** comme disent les gars, elle est présente tout au long de l'extraction et du traitement de l'amiante. Parce que le tonnage, c'est les profits pour les compagnies. C'est pourquoi il n'est pas surprenant de la voir appliquée dès le départ du processus de production.

**Dans les pits à ciel ouvert**, par exemple, on enlève ce qu'on appelle le mort-terrain (la pierre où il n'y a pas de veine d'amiante) et on va la porter à **la dump**, où il se retrouve avec la pierre qui a été séparée de l'amiante dans le moulin. Or ces dumps sont pleines d'amiante qui est gaspillé parce que les compagnies sont pressées: dans le pit, elles entretiennent des rivalités entre les contre-maitres des différents quarts de travail. De la vitesse d'exécution des travailleurs dépend la sécurité d'emploi du petit boss. Ainsi quand la pierre contenant de l'amiante a été chargée dans les camions par les immenses



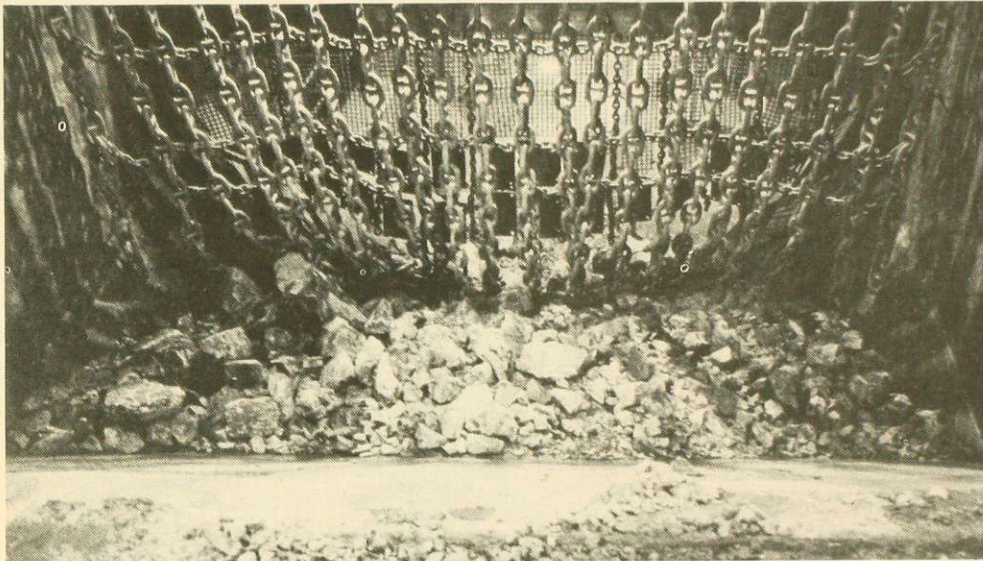
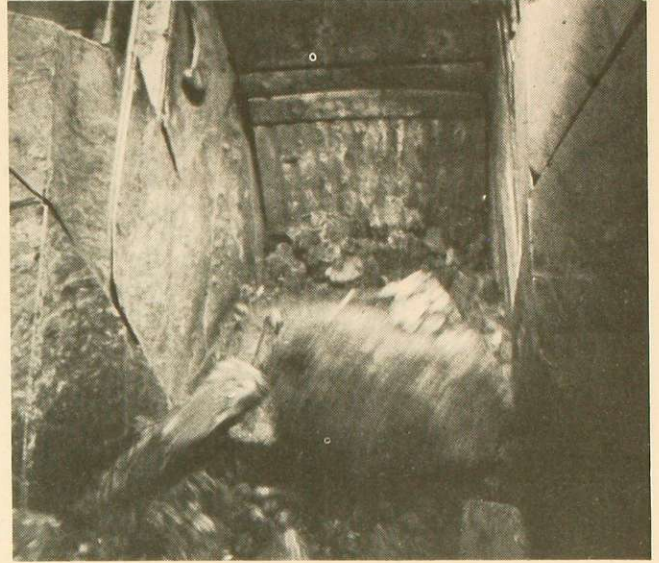
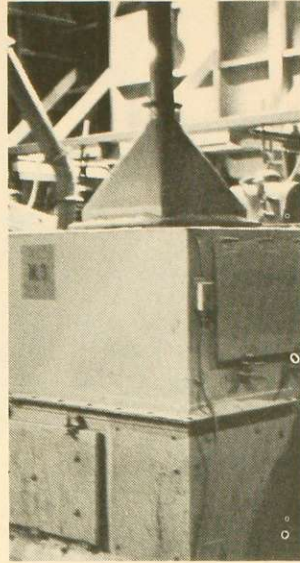
pelles mécaniques, elle est acheminée vers le **concasseur à mâchoires** où elle est réduite à la taille de 5 ou 6 pouces de diamètre.

Mais toute la pierre contenant du minerai ne se rend pas au concasseur à mâchoires: si **un camion** arrive au concasseur et qu'il y en a déjà 2 autres devant lui, il risque fort de se retrouver à la dump avec son voyage parce que s'il attendait son tour il perdrait trop de temps, et le temps, c'est bien connu, c'est de l'argent.



En sortant du concasseur à mâchoires, la pierre est dirigée sur un **convoyeur à courroie** vers un **concasseur à cône**, lequel la réduit à nouveau, mais à un diamètre de 1¼ - 1½ pouce cette fois.

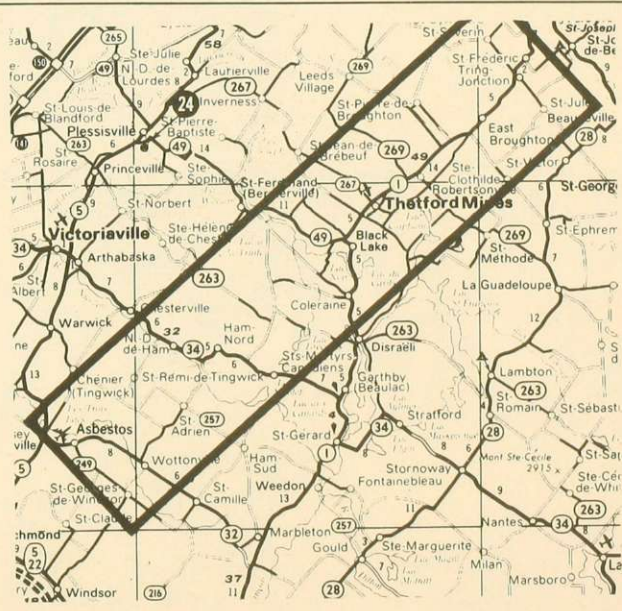
Dans chaque concasseur, il y a un opérateur qui doit subir des bruits étourdissants plus de 100 décibels et une humidité à crever de chaleur l'été et à geler tout rond l'hiver. Sans compter la poussière d'amiante qui se dégage du concassage, la **poussière d'amiante que l'on retrouve partout, qui va de paire avec le tonnage, avec la vitesse, avec les profits.**



Des concasseurs, la pierre contenant le minerai est dirigée vers les **séchoirs** - horizontaux et verticaux. Ces séchoirs chauffent à l'huile à une température de 1,600 - 1,700 degrés. Près de ces séchoirs, le bruit est énorme et la fine poussière qui s'en dégage est l'une des plus nocives de tout le processus de production.

Des séchoirs, la pierre et la fibre d'amiante sont amenés dans des **entrepôts** où ils constituent une réserve bonne pour 24 ou 48 heures, dépendant des moulins. Dans ces entrepôts, le travailleur qui est sur le convoyeur, en haut, mange tellement de poussière que c'est presque une condamnation. D'ailleurs ce sont surtout les vieux travailleurs qui sont envoyés là: ils sont plus soumis, c'est leur dernière job.

**Géographiquement, la production québécoise d'amiante est extraite d'un rectangle de 70 milles de long par 15 milles de large qui se situe entre Tring Jonction / St-Frédéric et Asbestos, rectangle dont le centre se trouve à Thetford-Mines.**





## C'est alors que le mine- rai entre au moulin.

Le rôle du moulin est de prendre la pierre, d'en extraire les fibres d'amiante et de les classer par catégories. Autrement dit, c'est un traitement qui donne un produit brut, à son état naturel, tel qu'on le met en poche et qu'on l'envoie aux Etats-Unis ou en Angleterre.

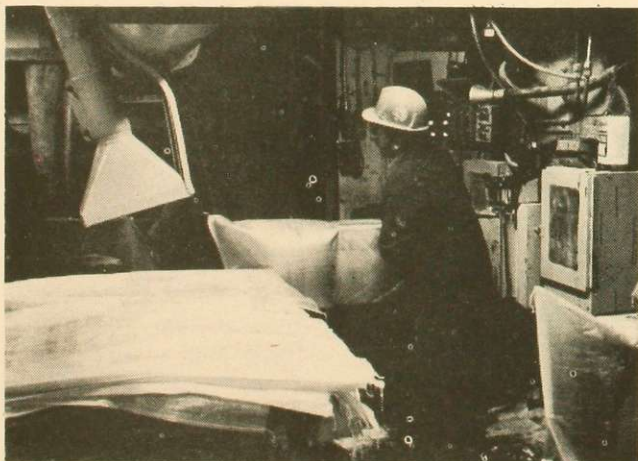
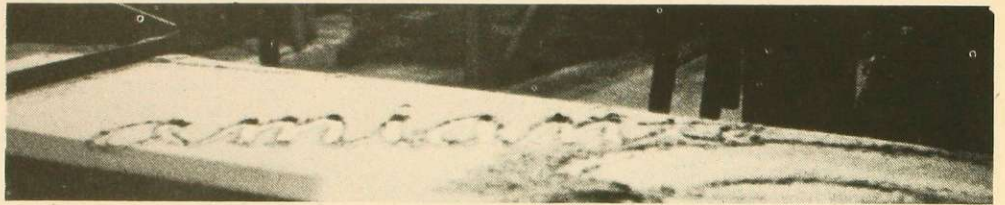
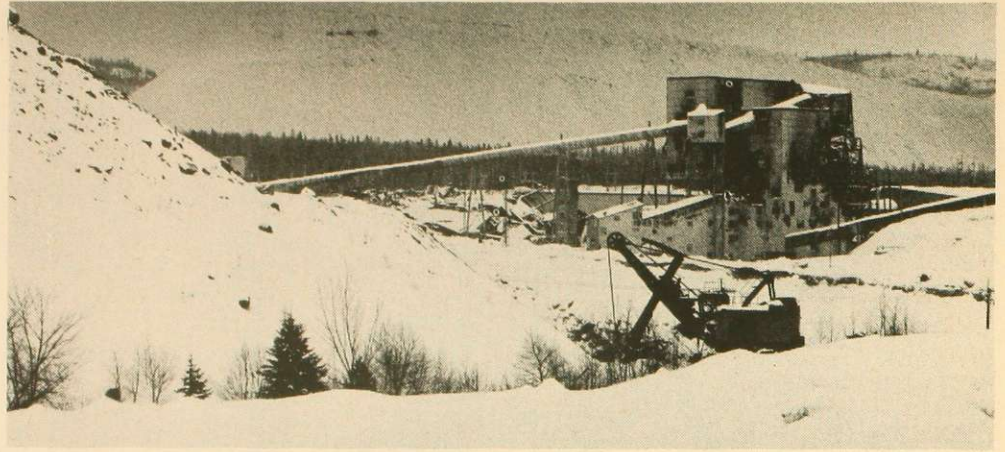
On dit que les compagnies font le traitement du moulin au Québec parce qu'il leur serait trop dispendieux de transporter l'amiante et la pierre avec dans le pays où on transforme l'amiante, ou il entre dans la fabrication de produits finis. C'est une question d'argent et de poussière aussi, peut-être.

Parce que de la poussière, il y en a. Il y en a partout et beaucoup dans le moulin. Et des relevés clandestins de poussière faits par les travailleurs pour le compte de l'école de médecine du Mont Sinai (Université de New York) le prouvent.

Ainsi, pour la mine Carey, qui est une mine de taille moyenne, 5 relevés effectués en octobre 1973, dans différents départements, démontraient une présence de 70.4 fibres d'amiante par centimètre cube d'air. En septembre 1974, 9 relevés indiquaient la présence de 32.8 fibres par centimètre cube d'air.

Une autre mine, King Beaver, faisait en octobre 1973 une moyenne de 16.2 fibres et l'été dernier, une moyenne de 20.9 fibres d'amiante par centimètre cube d'air.

Il y a de quoi s'inquiéter quand on sait que le maximum toléré en Angleterre est de 2 fibres par centimètre cube et qu'il en sera de même aux Etats-Unis en 1976.

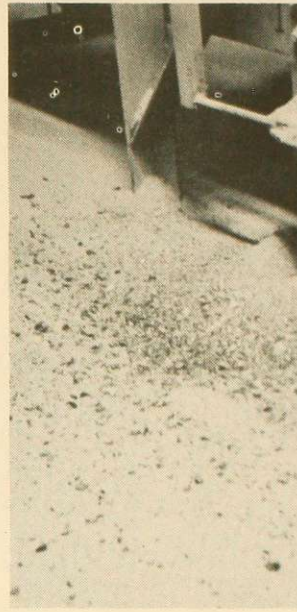
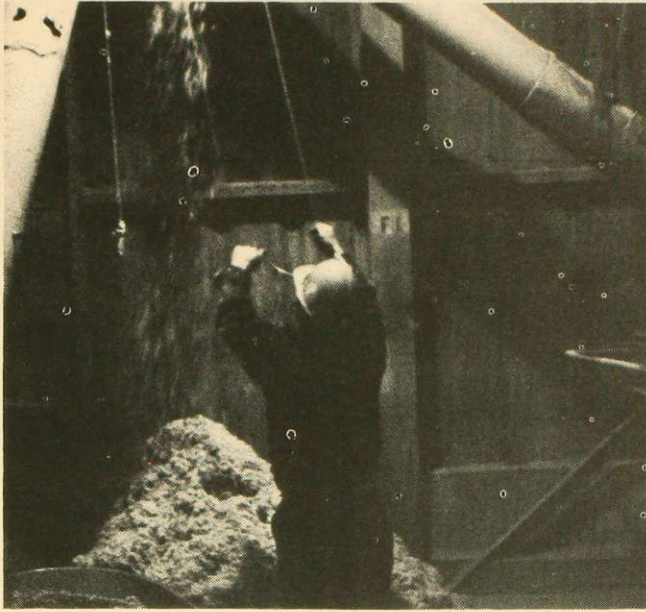


Mais ce n'est pas un hasard s'il n'y a aucune réglementation au Québec sur le contrôle de la poussière d'amiante dans les moulins. Ce n'est pas un hasard puisque c'est plus payant ainsi pour les compagnies et que l'association des mines d'amiante du Québec a toujours été en excellents termes avec nos gouvernements.

En gros, un moulin d'amiante, c'est une série de tamis, de concasseurs, de défibreux, de convoyeurs qui ont pour but de séparer complètement la pierre de l'amiante.

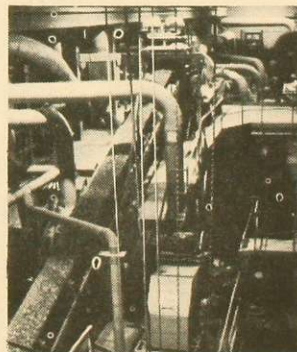
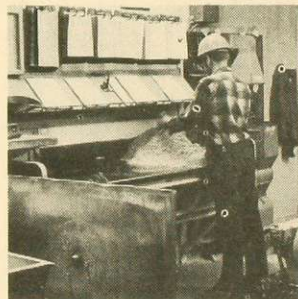
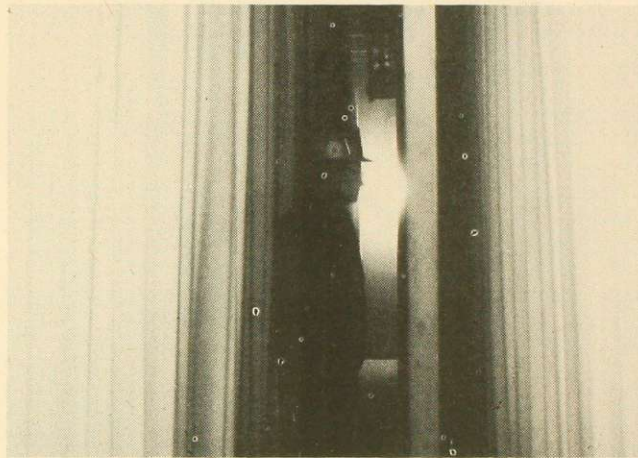
Les fibres d'amiante, tout le long du processus, sont aspirées par l'air dans des tuyaux, passent par des collecteurs, reviennent sur des tamis, sont réaspirés par l'air et arrivent enfin à une dernière série de tamis, de classeurs et de nettoyeurs d'où les fibres d'amiante sortent par catégorie, prêtes à l'emballage et à l'expédition.





Il se pourrait qu'il y ait très peu de poussière dans un tel moulin, qu'il y en ait dans des quantités qui ne soient pas dangereuses pour les travailleurs. Mais pour cela, il faudrait des équipements qui soient adéquats, que les tuyaux où circulent les fibres d'amiante ne soient pas pleins de trous, que les moulins fonctionnent au rythme prévu.

Mais non, par exemple, le moulin de la King Beaver était fait pour traiter 400 tonnes de minerai à l'heure alors qu'en réalité il en traitait 800. Et c'est le même problème partout. Donc le système d'aération prévu ne peut fournir à capter toute la poussière, est surchargé, se détériore et se brise. Alors la poussière d'amiante s'accumule et empoisonne les travailleurs du moulin et de l'entretien.



Personne ne peut empêcher les compagnies de produire au rythme qu'elles veulent. Et un travailleur qui prend sur lui d'arrêter le moulin parce que les conditions de travail n'ont plus de sens, qu'il y a trop de poussière, c'est presque sûrement la porte. La Lake Asbestos a calculé qu'un arrêt du moulin lui coûtait \$8,000 l'heure. A ce prix-là, on n'arrête pas souvent. Il faut presque que le moulin s'arrête tout seul. Parce que les travailleurs le disent eux-mêmes, ce n'est pas encore dans leur tête d'arrêter de travailler quand il y a trop de poussière, quand les conditions ne sont plus humaines. La poussière, normalement, est ramassée dans les collecteurs de poussière mais ces derniers sont souvent brisés sans qu'on arrête la production. Parce que c'est justement ça qui compte, la production. Rien que ça.

Ainsi l'équipe de l'entretien a toujours une série de jobs à faire, lesquelles sont classées par les contremaîtres selon un ordre de priorité. C'est là qu'on voit le mieux quelle idée se font les boss de la santé des travailleurs, que l'on comprend que pour les compagnies une seule livre d'amiante est plus importante que la vie des travailleurs. Ainsi les priorités 1, ce n'est pas pour la poussière, mais pour les profits et c'est réparé tout de suite. La poussière, ça pourra être une priorité 4, 5 ou 6 et prendre 1 an pour être réparé. On sait par exemple que la poussière est causée par des trous dans les tuyaux qui transportent la fibre et que ces trous sont rarement bouchés alors que les trous entre les plancher sont bouchés tout de suite parce que sinon les différentes qualités d'amiante se mélangent. Ce qui, on s'en rend bien compte, est très mauvais pour la réputation des compagnies.



# LA POUSSIÈRE, LA SANTÉ ET LES NÉGOCIATIONS



Le tonnage, pour les travailleurs, c'est la poussière et le bruit, mais surtout la poussière.

Jusqu'à maintenant, les travailleurs des mines d'amiante étaient un peu démunis face à la poussière, ils savaient qu'à force d'avaloir de la poussière d'amiante ils risquaient d'attrapper l'amiantose. Il y en a bien qui soufflaient en montant l'escalier mais la plupart préféraient penser que l'amiantose c'était pour les autres.

On ne peut comprendre une telle situation si l'on pense au monopole de l'emploi que détiennent les mines d'amiante dans la région de Thetford mais aussi au contrôle des compagnies sur la médecine. Car en ce domaine, pour employer l'expression d'un accidenté du travail, les dés étaient et sont encore pipés, les jeux de cartes truqués.

Et pourquoi pas, puisque pour les compagnies qu'importe si les mineurs soient ou non amiantosés

pourvu qu'ils produisent au rythme imposé.

Alors les compagnies se sont servi longtemps de "pare-maladies" officiels tels la Commission des Accidents du Travail, la Clinique industrielle de Thetford et l'enquête MacDonald.

## La Commission des Accidents du Travail

La CAT c'est comme une compagnie d'assurance pas chère que les boss se sont donné en 1931 de concert avec le gouvernement. Avant, les travailleurs pouvaient poursuivre au civil s'il leur arrivait quelque chose sur l'ouvrage, après, ce fut la CAT avec ses détours et ses racoins. Les travailleurs connaissent ça: les dossiers pas complets ou perdus, la sous-évaluation des maladies ou des blessures, le temps que ça prend... Et avec ça le fait que la commission soit le refuge des anciens politiciens, une sorte de

récompense ou de punition, c'est selon.

En ce qui concerne l'amiantose, la commission a réussi à faire 529 compensations depuis 1938, 529 sur des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs qui sont passés par les mines. Et près de 50% des compensations sont inférieures à 15% d'invalidité.

## La Clinique Industrielle

Une deuxième invention des boss et du gouvernement, la Clinique qui n'est pas là pour garder le monde en santé mais pour éliminer les travailleurs trop finis pour être utiles à la production.

## Un mort "en bonne santé"

Un seul exemple suffit pour démontrer comment ces 2 organismes officiels traitaient les mineurs.

Un travailleur, que nous ne nommerons pas mais dont nous avons la fiche, a été examiné à la Clinique Industrielle le 12 janvier 1973 et classé "A" par les médecins de la Clinique, c'est-à-dire en parfaite santé. Il se fait ensuite examiner par la CAT le 18 février 1974 et est classé à 15% d'invalidité. Il pourra donc recevoir une rente mensuelle de \$82.33.

Tout juste 6 mois plus tard, soit le 20 août 1974, ce travailleur mourait d'amiantose.

## L'enquête MacDonald

Le gouvernement et les compagnies voulurent ajouter un troisième volet à leur protection, ils financèrent donc l'enquête MacDonald, du nom de 2 frères médecins à l'University McGill de Montréal qui dirigèrent les travaux.

Cette enquête, faite selon un échantillonnage fourni par les compagnies, donna des résultats rassurant pour les travailleurs. Ils allèrent même jusqu'à tenter des distinctions prouvées fausses entre fibres longues et fibres courtes.

## La CSN et le Mont-Sinai

Les travailleurs CSN des mines d'amiante voulurent avoir un au-



tre son de cloche: ils contactèrent en 1973 l'équipe médicale de l'école de médecine du Mont-Sinai, à New York, laquelle est spécialisée dans les maladies dues au travail et qui s'est intéressée aux maladies provoquées par l'amiante dans des usines américaines.

Ces chercheurs examinèrent plus de 1,200 mineurs qui ont commencé à travailler dans l'amiante depuis au moins 20 ans et ceci parce que les maladies reliées à la poussière d'amiante prennent près de 20 ans à se développer.

### Des résultats alarmants et tragiques

De ces analyses, il suffit de retenir les chiffres suivants: plus de 61% des travailleurs examinés présentent aux poumons des anomalies reliées à la poussière d'amiante (52.3% ont l'amiantose - changements dans les tissus cellulaires de base des poumons -, 21% ont des changements sur la plèvre - l'enveloppe des poumons - et 11% souffrent de calcification de la plèvre). Certains travailleurs souffrent de plusieurs de ces maladies à la fois.

Les taux d'anomalies passent de 40% pour les travailleurs ayant travaillé pour la première fois il y a 20 ans à 75% pour ceux qui ont plus de 40 ans.

Par contre, l'enquête n'a pas trouvé de différence d'une mine ou d'un moulin à l'autre mais a découvert que c'était dans les moulins et sous-terre que les travailleurs étaient le plus atteints.

### La poussière et les négociations

Ces résultats sont connus depuis le 3 mars dernier, tout juste 2 semaines avant le vote de grève que devaient prendre les travailleurs du front commun des Métallos et de la CSN. Ce front commun regroupe tous les travailleurs de l'amiante de la région de Thetford exception faite des 2000 de la Canadian Johns-Manville à Asbestos, membres de la CSD et qui viennent d'accepter le contrat qui leur a été offert par la compagnie, lequel ne parle aucunement de réglemen-

ter la poussière. Les dirigeants de la CSD ont dit qu'ils se fiaient sur le gouvernement pour ça et qu'ils n'avaient pas de preuve que l'amiante tuait.

### Les demandes sur la poussière

Les travailleurs de la CSN, cependant, sont maintenant conscients qu'il va falloir faire plier les compagnies sur la poussière.

C'est pourquoi, dans leur projet de convention ils demandent que la norme soit fixée à 5 fibres par centimètre cube et qu'elle soit encore réduite en juillet 1976 jusqu'à 2 fibres. Que cette norme soit constamment vérifiée par un travailleur choisi par le syndicat et que les travailleurs puissent arrêter de travailler à chaque fois que cette norme ne sera pas respectée. Les travailleurs demandent également que ceux qui sont atteints d'amiantose ne perdent pas de salaires.

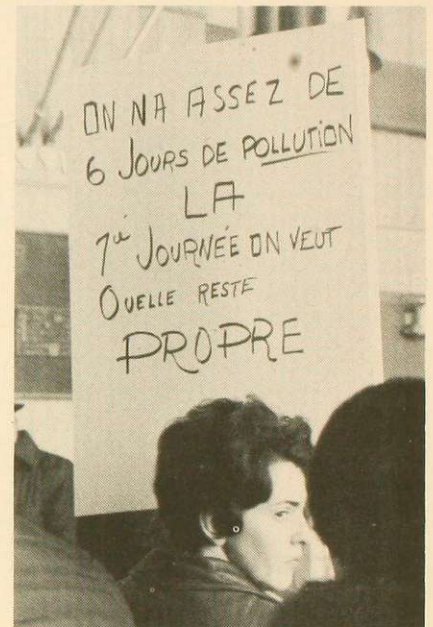
### Les compagnies et les négociations

Les compagnies, en voyant venir cette offensive, se sont empressé de dire aux travailleurs que cette année ils en avaient de l'argent... si c'était ça que les travailleurs voulaient. Il paraît qu'on peut les rassurer sur ce point: les travailleurs veulent aussi de l'argent. Ils trouvent qu'un salaire de base de \$3.73 pour travailler dans une mine ou un moulin d'amiante ce n'est pas assez. Ils demandent donc pour compenser la perte du pouvoir d'achat due à la hausse des prix \$1.20 de l'heure à compter du 1er janvier 1975 plus une augmentation de 15% pour la première année de convention.

Pour la deuxième année, ils demandent une augmentation de \$1.00 de l'heure.

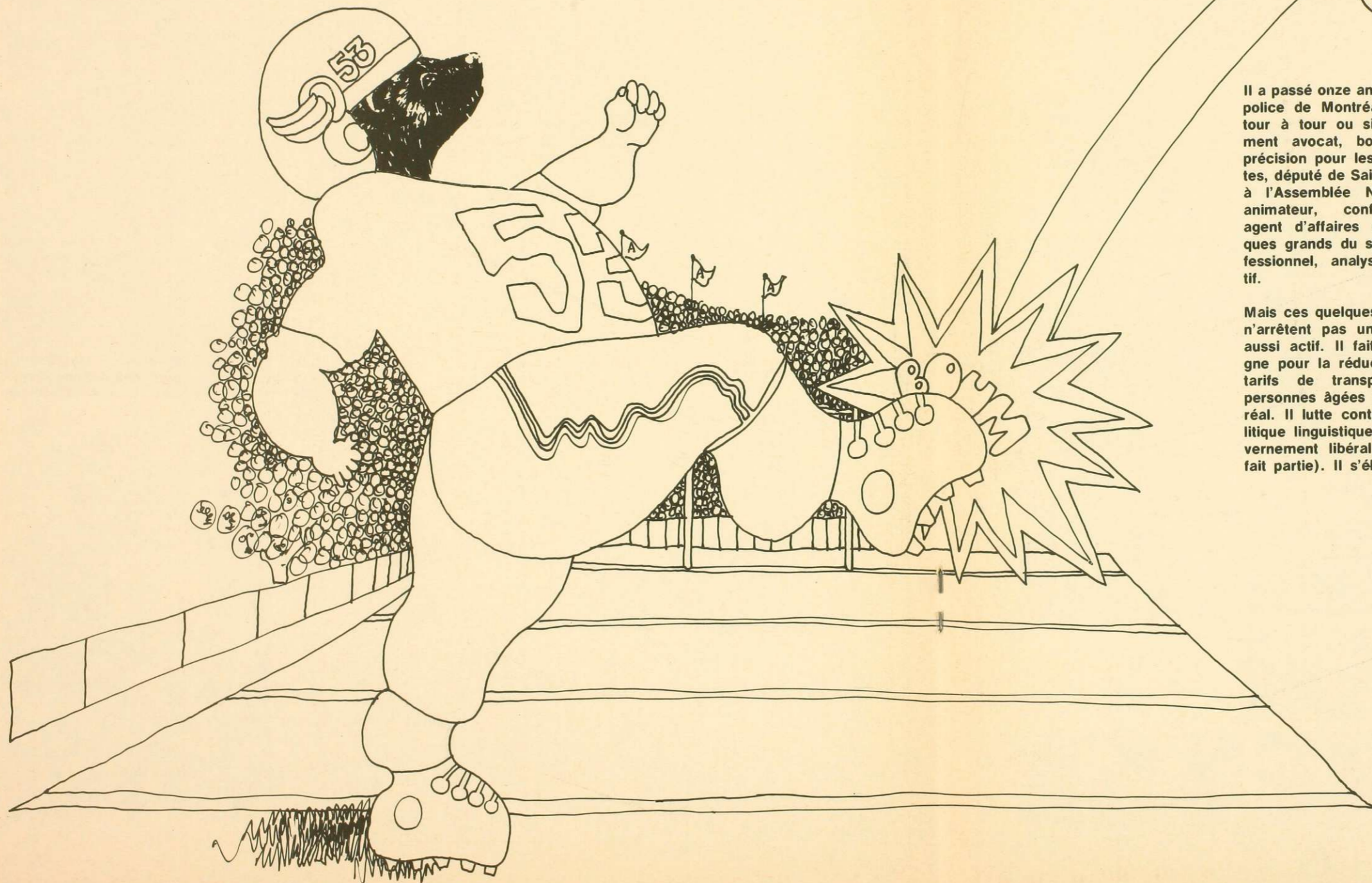
Sans oublier la clause d'indexation: 1 cent d'augmentation l'heure à chaque .3 de point d'augmentation de l'indice des prix.

De toute façon, sur ce point les travailleurs de l'amiante ne sont pas inquiets: leurs boss, ils savent qui c'est et ils savent qu'ils peuvent payer.





le carcajou du mois  
**GEORGES  
SPRINGATE**



Notre Carcajou du mois est un grand personnage: dans les six pieds, un peu plus de 200 livres, il passe très rarement inaperçu. Et si, justement, on ne l'aperçoit pas, il a toujours dans son sac quelque gadget pour nous surprendre. Qu'on en juge...

tre l'idée d'une carte d'identité obligatoire pour les Québécois (idée lancée par Jérôme Choquette). Il organise des visites éducatives pour les jeunes de son comté... à l'Assemblée Nationale à Québec.

gros mal de tête"! Alors pourquoi? Pourquoi Georges Springate (pour l'appeler par son nom) a-t-il été invité par Bourassa à devenir membre du parti

Il a passé onze ans dans la police de Montréal. Il est tour à tour ou simultanément avocat, botteur de précision pour les Allouettes, député de Sainte-Anne à l'Assemblée Nationale, animateur, conférencier, agent d'affaires de quelques grands du sport professionnel, analyste sportif.

Mais ces quelques métiers n'arrêtent pas un homme aussi actif. Il fait campagne pour la réduction des tarifs de transport aux personnes âgées de Montréal. Il lutte contre la politique linguistique du gouvernement libéral (dont il fait partie). Il s'élève con-

Il essaie de régler les problèmes de circulation et de surveillance routière dans sa circonscription. Il organise des journées sur une ferme, joujours pour les enfants de ses électeurs. Il lutte pour la préservation du manoir Shaughnessy, un patrimoine national et historique. En pleine campagne électorale, il prend position contre les directives du Ministère des Affaires Sociales. Il crée un centre de dépannage dans son comté, connu sous le nom la Fondation des Amis de Ste-Anne. Il distribue une centaine de bourses d'étude à ses futurs électeurs. Il vote contre le Bill 22 et se fait suspendre du caucus libéral. Après y être réintégré, il s'occupe d'un regroupement d'organismes anglophones voués à la lutte contre la politique linguistique de Boubou et Cloutier. Et il organise un radiothon sur les ondes d'un poste anglophone pour recueillir les fonds nécessaires à la contestation légale de cette loi.

Qu'est-ce qui pourra arrêter cette force de la nature (!?) Même Bourassa ne semble pas capable de le faire, malgré toutes les pressions qu'il peut subir des autres membres de son caucus. Notre premier ministre aurait même dit à notre Carcajou: "S'il n'y avait pas les Jeux Olympiques, tu représenterais mon plus

libéral et à se présenter aux élections de 70, deux semaines avant ces élections? Pourquoi Georges Springate, en 1971, après avoir avoué qu'il perdait son temps à Québec et qu'il ne désirait pas se représenter, l'a-t-il quand même fait en 1973? Pourquoi Georges Springate, après s'être élevé publiquement contre plusieurs ministres libéraux, n'a-t-il pas été expulsé du parti? Pourquoi Georges Springate, après avoir brisé une consigne de son chef et voté contre le Bill 22, a-t-il simplement été suspendu puis réintégré dans le caucus? Pourquoi Robert "Bob" Bourassa résiste-t-il à toutes les pressions des membres du parti visant à expulser Georges Springate?

Il n'y a en fait qu'une réponse...

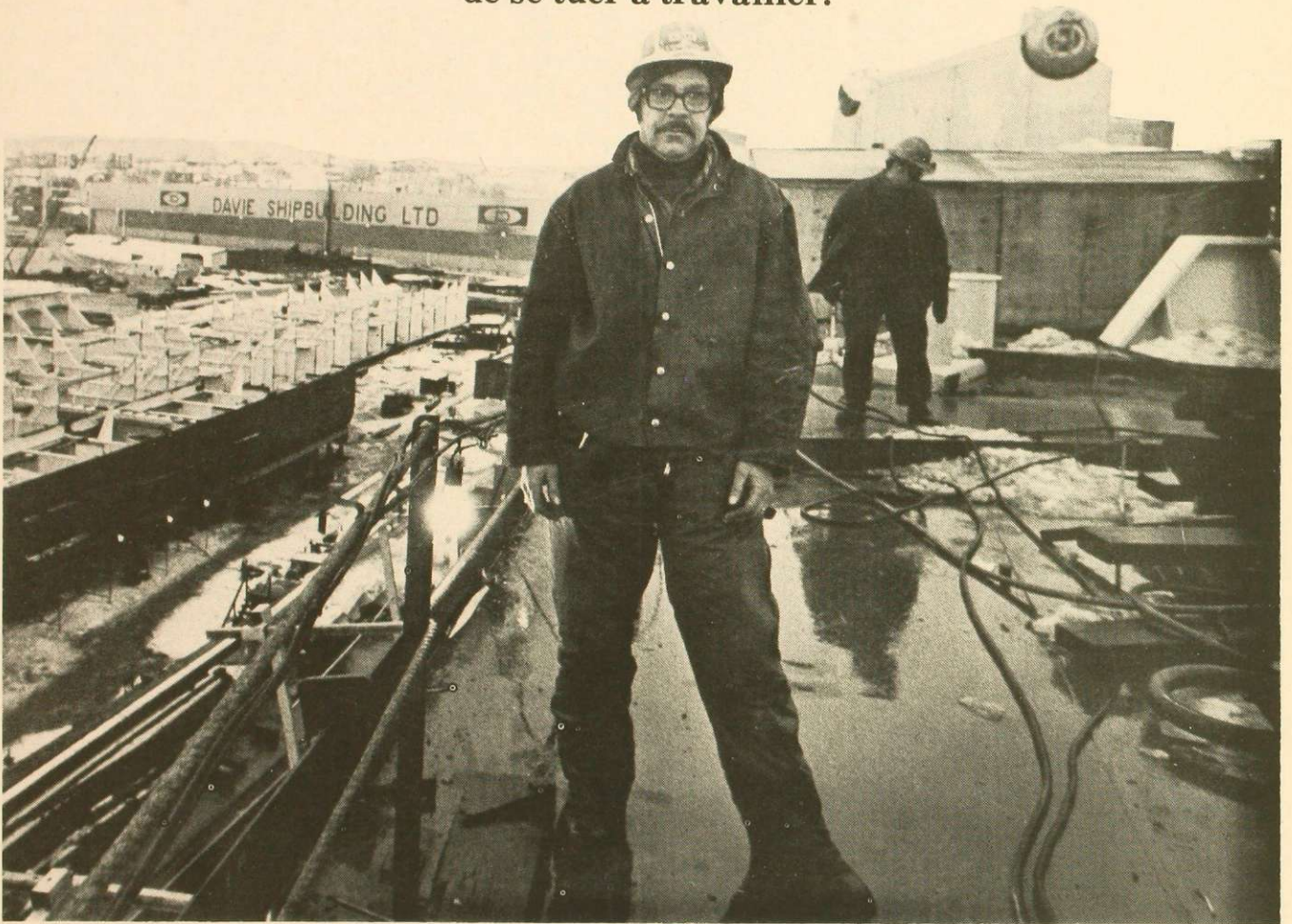
Georges Springate, ce bon papa-gâteau si dévoué pour les enfants de ses électeurs, n'est, sur le plan politique, qu'une vulgaire marionnette aux mains du premier ministre. Ce grand et gros naïf se fait manipuler avec la meilleure conscience du monde et donne au parti qui est supposé nous gouverner une belle image libérale. En fait Bourassa y trouve son profit. Tant que Georges Springate occupera les manchettes et s'attirera les foudres des milieux francophones, lui, Bourassa, sera moins ahalé par tout le monde...





## portrait d'un travailleur

**Roger Latendresse,  
42 ans, marié, père de trois enfants.  
Militant de son syndicat  
au chantier maritime de Lauzon,  
et depuis quelques mois,  
vice-président du conseil central de Québec.  
Son combat dans la vie,  
respirer à chaque minute.  
Il est atteint de sidérose  
et de bronchite chronique.  
Son espoir, que les ouvriers  
ne soient plus obligés  
de se tuer à travailler.**



# ROGER LATENDRESSE



Roger Latendresse commence sa vie d'ouvrier à 15 ans sur le barrage du Rapide-Blanc, au nord de La Tuque. Sans métier, il y restera sept mois avant de revenir chez lui, à Jonquière, pour reprendre dans la région du lac St-Jean la dure école des chantiers de construction et des camps de bûcherons aux noms chargés de mystère, comme aujourd'hui la Baie James: les barrages de chute du Diable et de chute à la Savane, les camps forestiers de Price et de Murdoch.

**"Quand on travaille avec des hommes à cet âge-là, on veut faire des journées d'homme. J'ai vu des soirs me coucher sans manger parce que j'étais trop fatigué. Mais j'étais fier de voir que je pouvais tenir mon bout."**

Mais il ne travaille pas toujours dans des régions éloignées, et il s'organise pour apprendre la soudure, en suivant des cours du soir. A 18 ans, il entre à l'Alcan, sans trouver pour autant la grande sécurité. Car les périodes

de mises à pied de quelques semaines ou de quelques mois sont assez fréquentes. C'est ainsi qu'en 1956, il prend la tête d'un mouvement de chômeurs qui manifeste à l'hôtel de ville de Jonquière pour protester contre le fait que les entrepreneurs en construction engagent des ouvriers de l'extérieur au détriment des gens de la place.

Le journal de l'époque rapporte ainsi les paroles de Roger Latendresse au conseil municipal: **"Nos enfants ont faim, nous ne**

**voulons pas de secours, nos bras sont là et ne demandent qu'à servir."**

De retour à l'Alcan, il fera la célèbre grève de 1957 qui a duré quatre mois et demi. Il rappelle qu'à cette époque, les secours de grève étaient de \$13 par semaine pour les gens mariés. En 1959, il est de nouveau mis à pied. Comme d'habitude, il se tire d'affaires sur la construction en attendant d'être rappelé à l'Alcan. Mais cette fois, le rappel se fait attendre deux ans. C'est le drame car la convention collective prévoit qu'en cas de mise à pied de plus de 24 mois, on perd tous ses droits d'ancienneté.

Au lieu de recommencer à zéro, il s'expatrie de nouveau pour trouver de l'ouvrage stable, et le hasard le conduit au chantier maritime de Davie Shipbuilding, à Lauzon. Pendant un an, alors que sa femme et ses enfants sont demeurés à Jonquière, il travaille la nuit parce que c'est plus payant, il se fait la cuisine avec trois compagnons, mais quand arrive la fin de semaine, il n'y a pas une tempête de neige qui peut l'empêcher de retourner chez lui.

Mais au chantier maritime, ce n'est pas davantage la grande sécurité. Là aussi les mises à pied sont fréquentes et longues. Ainsi, trois mois après que sa femme et ses enfants furent arrivés à Lauzon, il doit retourner travailler à Arvida, laissant de nouveau sa famille en arrière.

**"Fallait compter sur nous autres pour trouver de l'ouvrage en attendant d'être rappelés au travail. Quand tu es slaqué 700 ou 800 en même temps, n'essaie pas de trouver de l'ouvrage dans la place. Pars au plus vite, avant les autres si tu peux. On était slaqué quasiment à toutes les Fêtes. On vivait toujours dans l'insécurité. Tu deviens révolté, mais qu'est-ce que tu veux faire? C'est la vie de l'ouvrier."**



**Fallait  
compter  
sur nous autres**



Le chantier de Lauzon, c'est à la fois fascinant et effrayant. C'est fascinant de voir les énormes bateaux prendre forme lentement sous le feu de 900 soudeurs et par les bras de 1,000 autres ouvriers. Mais c'est effrayant d'être soudainement plongé dans le bruit assourdissant et la pollution compacte des ateliers. C'est effrayant de marcher sur les multiples passerelles temporaires accrochées aux parois des cales et reliées par des échelles droites de 50-60 pieds, où les gars disent que ça prend des singes pour travailler. Autrefois, les passerelles n'avaient que deux madriers de large, et il a fallu faire des batailles pour en faire ajouter un troisième.

Les petites batailles quotidiennes, les petites résistances quotidiennes, c'est quasiment une question de survie pour les ouvriers du chantier. Quand tu as soudé pendant deux heures à 15 ou 20 dans une cale renfermée en respirant la boucane de la soudeuse et que tu remontes cinq minutes sur le pont pour prendre l'air, il faut pouvoir résister au contremaître.

*"Aujourd'hui c'est plus facile, explique Roger Latendresse, parce qu'on a un syndicat qui se tient debout. Mais anciennement, les contremaîtres nous disaient: si t'es pas content, prends la côte. Ça voulait dire qu'on était dehors."*

A force de batailles quotidiennes qui prennent souvent la forme de débrayages localisés et au cours desquels il arrive parfois que ce soit les contremaîtres qui "prennent la côte", les ouvriers ont réussi à obtenir certaines améliorations, comme des tuyaux d'aération pour chaque soudeur dans les cales, comme des cabanes où mettre leurs vêtements de travail et leurs outils, comme une ambulance, après qu'un des leurs, brûlé vif, eut été transporté dans une boîte de camion.

Ils ont amené la compagnie à décider un investissement de \$1,300,000 à être fait cette année pour améliorer la ventilation dans les ateliers et sur les bateaux. Mais en supposant que cela règle le problème de la poussière et des gaz, il restera celui du bruit: tout le monde est dur d'oreille sur le chantier.

**Si  
t'es pas content,  
prends la côte**



Travailler au chantier, c'est quand même une bonne place. C'est comme de l'artisanat que les ouvriers font, dans ce sens qu'ils ne sont pas attelés à une chaîne de montage; ils façonnent directement chaque navire avec leurs outils, comme une oeuvre unique, conscients que la

moindre soudure est capitale. Mais à mesure que les années passent, la respiration devient plus difficile, les échelles sont plus dures à monter, les outils pèsent plus lourd au bout des bras, le dos fait mal, et on vomit. Alors l'inquiétude commence à ronger le moral. Qui sera la pro-

chaine victime de la maladie des poumons ou du coeur? Même ceux qui sont doués d'une grande force physique peuvent y passer. Ce fut le cas de Roger Latendresse, qui à 32 ans seulement, fut atteint de sidérose et de bronchite chronique.

**Tu ne penses jamais que ça va t'arriver**



*"Tu te penses toujours plus capable que tu l'es en réalité. Tu ne t'imagines jamais que ça va t'arriver à toi. Jusqu'au jour où les premiers signes apparaissent. Tu devrais voir le visage des gars quand on lance un bateau. On est fier; c'est notre bébé qui part. Mais en même temps, on se demande combien d'années encore on pourra travailler au chantier."*

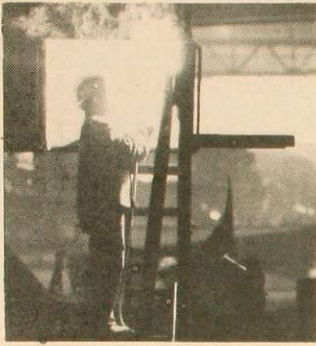
Il est un des six employés de Davie Shipbuilding pour lesquels la Commission des accidents de travail a officiellement diagnostiqué la sidérose, cette maladie des poumons causée par la poussière de fer, et qui a sensiblement les mêmes effets que l'amiantose. Une soixantaine d'autres cas sont à l'étude, à part de tous ceux qui "se sentent malades" mais qui espèrent s'en tirer, à part ceux qui sont "pris de coeur". On sait maintenant que les maladies pulmonaires comme la sidérose, l'amiante, la silicose, sont souvent à l'origine de maladies cardiaques.

Après un stage à l'hôpital Laval, où on lui a recommandé de se faire suivre par un spécialiste cardiaque, Roger Latendresse n'a jamais plus "gougé". C'est une opération que l'on fait avec une torche au bout des bras, et qui paye 25 cents de plus.

*"Au diable les 25 cents, d'abord ma santé. Je suis resté nerveux. Je pensais à ma famille, je pensais que je ne pouvais pas laisser le chantier parce qu'aucune autre compagnie ne m'aurait engagé dans ma condition. Sur le coup, ça m'a découragé. Mais après, j'ai pris ça plus tranquillement. Je n'ai pas le choix. Depuis ce temps-là, j'ai toujours perdu un peu de temps l'hiver, à cause de la grippe. Ce n'est pas une grippe comme les autres. Ça me jette complètement à terre; je pleume, les ongles me tombent."*

Cette sorte de grippe est assez courante au chantier maritime.





**Si c'est bon  
pour les Anglais  
c'est bon  
pour moi**



## **Was gilt der Mensch ?**

L'été dernier, avec la même audace qu'à 15 ans, Roger Latendresse décide d'aller se faire soigner en Allemagne de l'Est. Il avait entendu parler de deux mineurs ontariens qui étaient allés là-bas dans une clinique d'Etat spécialisée dans le traitement des maladies industrielles. Si c'est bon pour les Anglais, dit-il, c'est bon pour moi. En l'espace d'une semaine, tout est organisé, avec l'aide de la Fédération de la métallurgie, du Conseil central de Québec et de son syndicat.

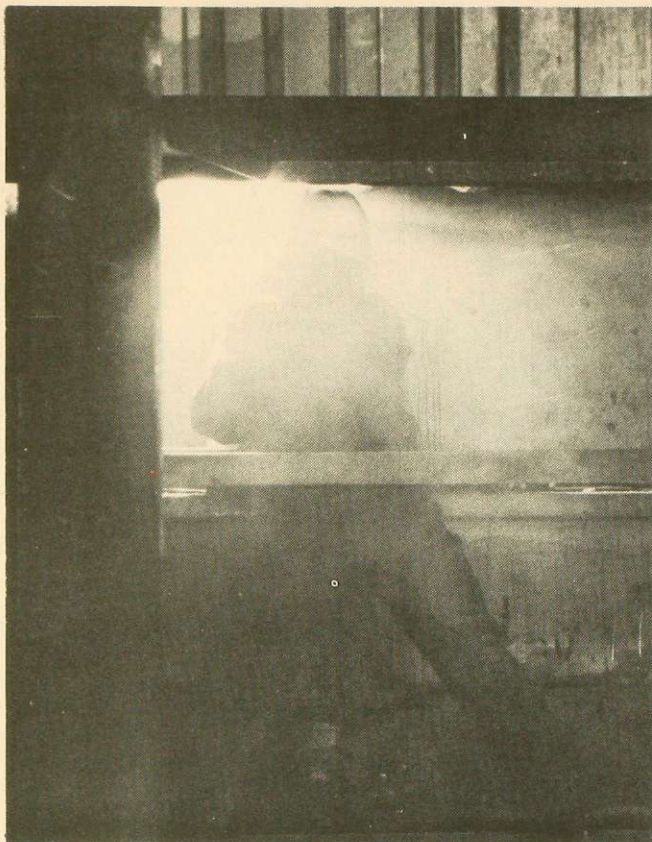
**"C'est pas la compagnie ni la CAT qui m'ont aidé. C'est mes compagnons de travail qui ont payé mon salaire, et c'est la CSN (fédération) qui a payé mes passages. Tous le reste là-bas était payé par la clinique."**

Il a passé cinq semaines là-bas, avec un mineur de Thedford, et d'autres invités comme eux, notamment de France de l'Angleterre. Le traitement consistait à renforcer les muscles du coeur pour améliorer la circulation du sang et faciliter la respiration. C'était plus apparenté à du conditionnement physique qu'à un traitement médical traditionnel.

**"A l'hôpital Laval, j'étais resté 11 jours couché. J'étais sorti avec les jambes molles, et ça travaillait mal après. Mais en sortant de la clinique, ça faisait longtemps que je n'avais pas si bien respiré. J'étais en forme physiquement. La clinique était sur une côte, et au début quand je revenais du village en bas, j'étais obligé de me reposer souvent. Après deux semaines, je montais la côte sans m'arrêter. C'était psychologiquement encourageant. Médicalement, je me sentais en confiance. C'était pas parce que la clinique était mieux équipée que nos hôpitaux. Ça serait plutôt le contraire. Mais c'est parce que je me sentais aller mieux, ce que je ne sentais pas quand je passais mes journées couché à l'hôpital Laval."**

C'est avec une certaine émotion qu'il explique que la clinique a été fondée par un mineur atteint de maladie industrielle comme lui, que ceux qui s'y font soigner reçoivent 90 pour cent de leur salaire, et qu'ils peuvent y aller avant que la maladie ne soit trop avancée. On sent alors qu'il pense à ses compagnons de travail, pour qui ce serait possible aussi éventuellement, de vivre sans l'inquiétude de la maladie.

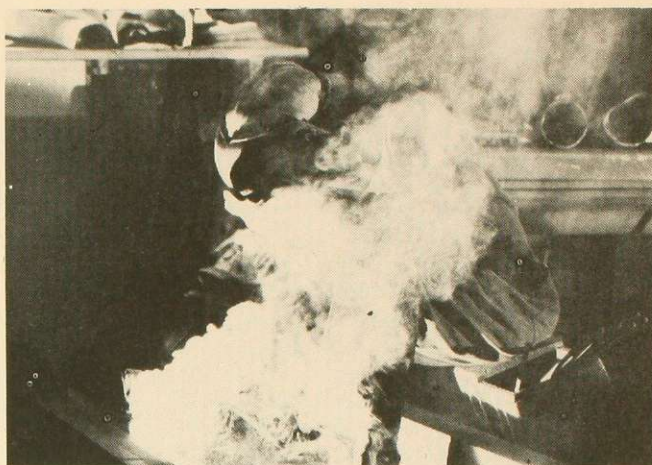




## Si c'est bon pour moi, c'est bon pour mes compagnons

En écoutant Roger Latendresse, on réalise que ceux qui se payent des bateaux, ils se les payent avec des poumons calcifiés, des cœurs défaillants, des membres fracturés, des yeux brûlés, des oreilles bouchées. Mais on réalise en même temps que la lutte contre la pollution qui cause les maladies industrielles et sans doute aussi bien d'autres maladies de notre temps, c'est dans les usines qu'elle va vraiment commencer, par l'initiative des travailleurs eux-mêmes, en multipliant les points de résistance.

Quand il dit que les gars sont plus réveillés qu'avant, ça veut dire que le sentiment de fatalité devant "le travail qui tue" est en train de changer. Par exemple, quand un soudeur dans les cales ne veut pas s'embarrasser du tuyau de ventilation, ce sont ses compagnons qui l'obligent à s'en servir. C'est un phénomène nouveau. Quand il dit que le syndicat se tient debout, ça veut dire notamment qu'il a obtenu que les ouvriers atteints de maladie comme lui travaillent à l'air sur les ponts, plutôt qu'enfermés au fond des cales. Ça veut dire que le comité de sécurité est plus exigeant, et que tout le monde est plus attentif au dépistage des maladies.



Sur le chantier et même dans la région de Québec, Roger Latendresse est devenu le symbole de cette résistance nouvelle. Son expérience, qu'il ne manque pas une occasion de communiquer, témoigne qu'il est possible de traiter les maladies industrielles, et qu'il est aussi possible de les dépister plus tôt. Quand il pense à tous les équipements de santé qu'on a, il trouve inacceptable qu'on ne soit pas organisé, socialement, pour dépister les maladies industrielles. Par exemple, l'examen annuel que tous les ouvriers passent à la clinique de l'unité sanitaire révélait en 1966 qu'il avait des signes de sidérose, mais l'année suivante, il reçoit du même organisme gouvernemental une lettre lui disant que ses poumons sont normaux...

*"Ce que je fais, dit-il, je le fais pour les autres, parce que moi mon cas est réglé. Si le traitement que j'ai suivi a été bon pour moi, c'est bon pour mes compagnons. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas avoir un sanatorium pour traiter les maladies industrielles, et où on recevrait une partie de notre salaire. On n'aurait pas besoin d'attendre d'être invalide pour y aller. On pourrait faire du vrai dépistage. Quand je pense à tout ce qu'il y aurait à faire sur les conditions de travail, des fois je ne dors pas. C'est une bataille que l'ouvrier doit mener chaque jour; c'est comme pour la sécurité sur la construction."*



**L'année 1975 sera l'année des négociations dans le secteur public. Et, bien que rien ne soit encore définitif, (les différentes instances des 3 centrales ont recommandé la mise sur pied du Front commun. Les travailleurs doivent maintenant se prononcer) il semble que plus de 185,000 membres de la CSN, de la CEQ et de la FTQ vont de nouveau former un Front Commun pour faire face à la force du gouvernement. Ces négociations seront sans aucun doute l'événement majeur de l'année. Leur importance ne doit échapper à personne.**

185,000 travailleurs qui décident de refaire à nouveau la grande expérience de solidarité du Front Commun et qui vont négocier collectivement leurs conditions de travail, c'est un grand pas en avant pour le syndicalisme. D'autant plus, qu'avec les problèmes dans la construction et la commission Cliche, les difficultés de regroupement sont plus grandes encore cette année.

185,000 travailleurs qui se rencontrent, qui se parlent, qui manifestent ensemble, qui expriment leur identité de "monde ordinaire", c'est un événement culturel plus important qu'une Saint-Jean Baptiste.

185,000 travailleurs qui vont ensemble exprimer leur volonté au gouvernement, qui s'en vont lui dire quelles conditions de vie et

de travail ils veulent avoir, c'est un geste politique autrement plus important qu'un vote dans une élection à tous les quatre ans.

185,000 travailleurs qui luttent pour obtenir des salaires décents, pour faire face à la hausse du coût de la vie, c'est un événement économique qui intéresse au plus haut point l'ensemble du "monde ordinaire" au Québec.

Ca ne sera pas facile. Les travailleurs réunis en Front Commun vont faire face à un gouver-

nement qui, malgré ses 100 députés, est de plus en plus considéré par l'opinion publique comme un gouvernement faible. Attaqué de toute part à cause des nombreux scandales dans lesquels il est impliqué, compromis par ses relations évidentes avec les pouvoirs financiers et la pègre, le gouvernement libéral a besoin de se refaire une image de force et de pureté. On peut s'attendre

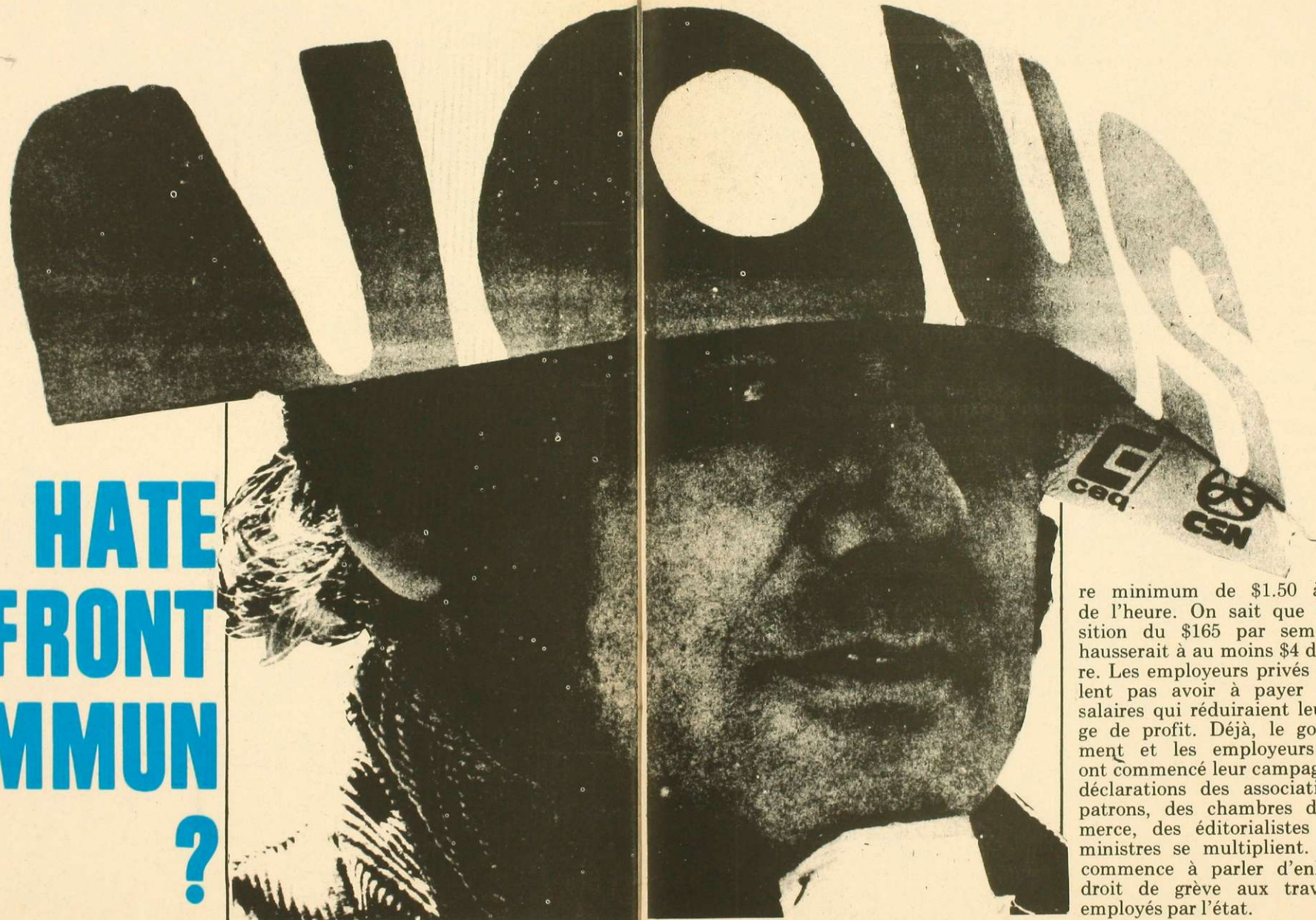
qu'il va essayer de se refaire cette "beauté" sur le dos des travailleurs et des méchants syndicats en se présentant comme le protecteur du bien public et le défenseur des "pauvres patients" dans les hôpitaux et des "pauvres petits enfants" dans les écoles. De plus, incapable de faire face à la hausse des prix, au taux de chômage de 10%, bref, à la crise économique qui

se développe, le gouvernement risque fort, selon son habitude, de mettre sur le dos des "demandes irraisonnables" des travailleurs tous les problèmes du Québec que son incompetence n'a pas su résoudre. Le Front Commun aura également à affronter les employeurs privés qui vont mettre tout leur poids et toute leur influence en jeu pour empêcher que les travailleurs obtiennent des hausses de salaire. Depuis le dernier Front Commun, on connaît les répercussions des négociations dans le secteur public sur le secteur privé. On sait que l'obtention du \$100 par semaine a provoqué une hausse du salai-

## Etre mieux organisés qu'en 1972

Ca ne sera pas facile. C'est pourquoi tous les travailleurs du Québec doivent se préparer à mener une dure bataille. L'idée du Front Commun est maintenant enracinée partout. Le Front Commun dispose d'une expérience précieuse qui lui vient des négociations de 1972. Il doit tirer les leçons qui s'imposent de cette expérience, corriger ses erreurs et aller fermement de l'avant. La mise sur pied des fronts communs régionaux, l'établissement de structures d'appui plus efficaces une plus grande importance accordée à l'information et une meilleure coordination, tout cela décuplera sa force. Les travailleurs du secteur public doivent s'ingénier à inventer dans leur lieu de travail des nouvelles méthodes de combat, des moyens d'information et de communication qui pourront leur permettre de faire face à la force de leur employeur. Les travailleurs du secteur public doivent se préparer à la grève mais aussi à la possibilité d'une loi les forçant à retourner au travail. La lutte de 1972 a bien montré que le gouvernement n'hésitait pas, sous le premier prétexte venu, à retirer le droit de grève aux travailleurs. On doit se préparer dès maintenant à une telle éventualité. Quand aux travailleurs du secteur privé, ils doivent comprendre l'importance de cette négociation et se préparer à joindre leur force à celle des travailleurs du secteur public. Les négociations qui vont s'ouvrir bientôt auront des répercussions sur l'ensemble des travailleurs du Québec. Les employeurs privés et leur gouvernement d'un côté, les travailleurs et leurs organisations syndicales de l'autre, tels sont les combattants. Le droit pour les travailleurs d'avoir des salaires décents et des conditions de travail humaines d'une part, la possibilité pour les employeurs privés et le gouvernement de continuer à distribuer la richesse collective à une seule classe de la société et le pouvoir de faire les lois qui les accommodent d'autre part, tel est l'enjeu. Les travailleurs québécois, "NOUS, le monde ordinaire", ne peuvent pas se permettre de perdre cette bataille.

# AVEZ-VOUS HATE AU FRONT COMMUN ?



re minimum de \$1.50 à \$2.30 de l'heure. On sait que l'acquisition du \$165 par semaine le hausserait à au moins \$4 de l'heure. Les employeurs privés ne veulent pas avoir à payer de tels salaires qui réduiraient leur marge de profit. Déjà, le gouvernement et les employeurs privés ont commencé leur campagne. Les déclarations des associations de patrons, des chambres de commerce, des éditorialistes et des ministres se multiplient. On recommence à parler d'enlever le droit de grève aux travailleurs employés par l'état.



# LA PAROLE EST AU MONDE ORDINAIRE

## CLAUDE BUFFONIE (CSN)

*Préposé à l'inhalo-thérapie, Hôpital Notre-Dame, Montréal.*

“Le gros reproche que j'ai à faire au sujet du dernier Front Commun c'est que tout était pensé par la tête et que nous-autres on avait pas grand chose à dire là-dedans sauf de voter pour ou contre.

La prochaine fois, il faudrait que ça soit décentralisé à un point tel que ce soient les membres qui puissent décider de l'action qu'ils vont porter, quand ils vont la porter et avec qui ils vont la porter. Il faudrait que tout le monde puisse apporter sa contribution. Il faudrait que la stratégie du Front Commun soit décidée par la base au niveau régional. A partir de cela, les hautes instances qui reçoivent les rapports de toutes les régions pourraient coordonner les stratégies. En partant de même, je pense qu'on aurait plus de chance de motiver le monde et d'obtenir ce qu'on veut.

C'est important parce que le \$165 c'est une nécessité pour tout le monde. L'augmentation du coût de la vie, tout le monde la sent. Et cette fois-ci, même s'il y a une injonction ou un décret, le monde refusera de rentrer au travail”.

## CLAUDETTE CARBONNEAU (CSN)

*Employée à la cuisine, Hôpital Notre-Dame, Montréal.*

“La première chose à faire c'est d'expliquer au monde ce qui s'est passé lors du retour au travail au dernier Front Commun, d'expliquer pourquoi on a été obligé de retourner au travail. C'est bien beau de dire ça n'arrivera pas ce qui est arrivé en 72. Mais ça ne suffit pas. Avec la crise économique et le gouvernement qu'on a là, tout le monde s'attend que ça va être plus difficile que la première fois, que ça ne sera pas seulement deux semaines de grève.

C'est pour ça qu'il faut faire un gros travail d'information. Je ne crois pas que tu peux demander à des gens de se battre sur des à peu près...

C'est aussi pour ça qu'il faut trouver de nouvelles méthodes de combat. Par exemple, ici à Notre-Dame, on a vécu un conflit l'année passée. On a utilisé le débrayage à l'intérieur, ce qui fait beaucoup plus de mal que le débrayage à l'extérieur.

A première vue, la demande du \$165 ça paraît gros. Mais tu jases un peu avec le monde et ils se rendent compte que ça prend ça pour vivre aujourd'hui. Mais il ne faudra pas insister uniquement là-dessus. Il y a d'autres gros problèmes, la surcharge de travail et le manque de personnel par exemple.”

## NICOLE PONTBRIAND (CSN)

*Secrétaire médicale, Hôpital Notre-Dame, Montréal.*

“Durant le dernier Front Commun, il y a eu des manques surtout à la fin. D'abord, je trouve qu'on a joué le jeu du gouvernement. On est resté tranquille pendant dix-huit mois et tout d'un coup, un beau matin, on est sorti. On s'est fait taper dessus aussi. On aurait dû commencer des actions bien avant ça. A l'hôpital Notre-Dame, on était prêt à laisser le décret de côté. Mais on a compris que les enseignants et beaucoup d'hôpitaux étaient pour le respect du décret ce qui fait qu'on est retourné au travail. Pourtant on était convaincu qu'on pourrait gagner beaucoup plus en restant une journée de plus dans la rue.

Ce qui sera le plus important dans le prochain Front Commun c'est que l'information soit donnée. Au dernier, on était 210,000. Mais sur notre ligne de piquetage, on était peut-être 800. Qu'est-ce qui se passait dans les autres syndicats? Qu'est-ce qu'ils faisaient sur leurs lignes de piquetage? Les deux premières journées, on était au courant. Mais, à mesure qu'on a commencé à ne plus avoir d'information sauf celle de la radio et de la télévision, la ligne de piquetage a commencé à diminuer.”



Bien que les négociations ne soient pas encore commencées, le Front Commun 1975 est déjà sur la carte. Depuis l'été dernier, les préparatifs en vue de cette bataille majeure sont entreprises de part et d'autre. Pendant que le gouvernement et les compagnies privées élaborent leur stratégie et affûtent leurs armes, les 185,000 travailleurs du secteur public regroupés dans la CSN, la CEQ et la FTQ se réunissent en de multiples assemblées pour décider de l'allure que doit prendre le Front Commun, des priorités sur lesquelles il faudra mener la lutte, des

structures qui doivent être mises en place, etc... Déjà les médias d'information ont commencé à se pencher sur la question et déjà l'opinion publique est saisie de l'importance de cette confrontation prochaine. En vue de faire écho au débat qui se tient présentement chez les travailleurs du secteur public au sujet du prochain Front Commun, nous avons demandé à six d'entre eux de nous faire part de leur réflexions. A eux, la parole!



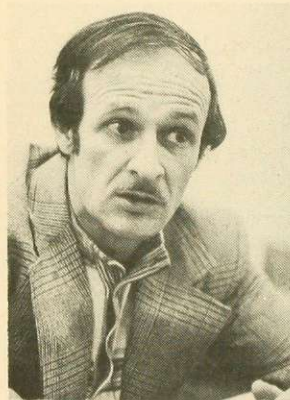
### RENE BEAUCHAMP (CEQ)

Professeur de français, Polyvalente de Lignery, Laprairie.

*"Ici, pendant le dernier Front Commun, t'avais les enseignants qui bloquaient les sorties un peu partout et dans un coin où il y avait une petite sortie, t'avais les concierges FTQ. Personne n'osait aller parler avec eux-autres."*

*En se battant pour le \$100 par semaine, on se battait pour les autres parce que ça nous touchait pas beaucoup. Mais on se demandait si les autres avaient conscience de se battre pour nous-autres aussi. On avait l'impression que les autres se servaient de notre force mais nous considéraient comme des privilégiés sans problèmes. La sécurité d'emploi, la question des affectations, ils n'étaient pas au courant de ça. On se sentait un peu les dindons de la farce.*

*Au prochain Front Commun, j'aimerais beaucoup qu'on sente le côté humain des autres travailleurs. C'est bien beau de savoir que les autres travailleurs demandent \$165 mais j'aimerais bien mieux me le faire dire par un vrai travailleur. Je me sentirais bien plus uni avec lui que par une feuille de papier. Je voudrais aussi que les autres travailleurs sachent pourquoi on se bat et qu'ils se battent pour nous-autres comme on va se battre pour eux-autres."*



### ALAIN CHARRON (CEQ)

Professeur pour enfants inadaptés, Polyvalente de Lignery, Laprairie.

*"Quand on fait un Front Commun avec beaucoup de monde, on doit être au courant autant de ce qu'ils demandent que de ce que nous demandons. Si on fait du piquetage ici, qu'il y ait des travailleurs d'hôpitaux avec nous et que de notre côté, nous allions faire du piquetage devant les hôpitaux.*

*Combien qu'ils font d'heures de travail dans un hôpital? On ne le sait pas. On fait un Front Commun, on fait une bataille ensemble mais on se connaît pas. Qu'est-ce qu'on fait dans cette galère-là nous-autres? On rame pour qui? On rame avec qui? Au dernier Front Commun, si je n'avais pas eu quelqu'un de ma famille qui était dans la voirie, je n'aurais jamais su qu'ils étaient avec nous-autres. Quand il y a eu la claque du décret, on s'est réuni chacun séparément. Chacun était pris avec son problème alors que c'était un problème commun.*

*La principale condition de réussite d'un Front Commun c'est l'union. Mais pour qu'il y ait union, il faut qu'il y ait information. Il faut se connaître et connaître les revendications des autres."*



### PIERRE CLAUDE (CEQ)

Professeur de français, Polyvalente de Lignery, Laprairie.

*"Lors du dernier Front Commun, en utilisant un décret pour mettre fin aux mouvements de grève légaux, le gouvernement n'a pas respecté les règles du jeu du syndicalisme. C'est une chose que je ne pourrai jamais avaler."*

*Face à la force d'un gouvernement qui est à la fois juge et partie, il faut que nous ayons aussi une force de frappe. Et la meilleure force de frappe c'est de nous réunir pour faire accepter nos revendications.*

*Pour que le Front Commun devienne une véritable réalité, il faut faire l'éducation de chaque syndiqué. Il y a des gens qui ne savent même pas pourquoi ils font partie du Front Commun. Si chacun avait une conscience syndicale, si chacun était convaincu de ce qu'il veut, le Front Commun marcherait."*



# LE FRONT COMMUN

## 72

Qui ne se souvient pas du Front Commun de 1972? Qui ne se souvient pas de "NOUS, le monde ordinaire"? Des difficultés qu'il y eut à rassembler dans une même force 210,000 travailleurs employés par l'état jusqu'à la victoire finale, en passant par les longues périodes de négociation, par les grèves générales, par la loi de retour au travail, par les amendes et les emprisonnements, par les journées de mai, par les abandons et les trahisons de toutes sortes, le Front Commun de 1972 fut sans contredit un événement marquant dans l'histoire des travailleurs québécois. Au moment où les travailleurs du secteur public de la CSN, de la CEQ et de la FTQ vont être appelés à se prononcer sur la création d'un nouveau Front Commun et sur l'allure qu'il doit prendre, il est bon de rappeler les faiblesses et les imperfections du Front Commun de 1972 afin que tout soit mis en branle pour éviter qu'elles se renouvellent lors du prochain Front Commun.

Les principales critiques dont le dernier Front Commun fut l'objet, sont les suivantes: L'absence de structures de regroupement et de décisions au niveau régional qui provoqua une trop grande concentration des pouvoirs et une certaine méfiance vis-à-vis de la table centrale qu'on trouvait "trop loin du monde".

Le manque d'organisation lors des journées de grève qui eut pour conséquence un essoufflement rapide des forces syndicales et une certaine confusion dans les actions entreprises.

Le manque de préparation à la possibilité d'une loi forçant le retour au travail, la confusion dans laquelle furent consultés les travailleurs et dans laquelle le retour au travail s'effectua lors de cette loi.

Le manque d'information et de communication entre les différents groupes de travailleurs qui suscita un climat d'isolement et d'in-

certitude à des moments décisifs de la bataille.

Le trop peu d'importance qui fut accordée aux négociations non-salariales qui se déroulaient aux tables sectorielles.

Cependant, en dépit de ses nombreuses faiblesses, le Front Commun de 1972 n'en fut pas moins une grande victoire et il est également bon de le rappeler. Sans même parler de l'ensemble des conditions de travail qui furent améliorées, le bilan du Front Commun est assez impressionnant:

L'acquisition du \$100 par semaine et la hausse du salaire minimum qui en découla fit qu'un des grands objectifs du Front Commun fut atteint: celui de favoriser les plus bas salariés.

Des augmentations de salaire d'au moins \$1,000 pour tous et l'obtention du boni de vie chère qui rapporta par la suite \$692 millions de plus que les augmentations ordinaires.

La réduction des écarts entre les différents niveaux de salariés, la sécurité d'emploi intersectorielle, le régime d'assurance-vie qui est entièrement à la charge du gouvernement, etc...

En plus de ces améliorations immédiates à la condition des travailleurs, en rapprochant les trois centrales syndicales CSN-CEQ-FTQ, le Front Commun contribua à faire évoluer les idées. Il donna naissance à des fronts communs régionaux (pensons à celui de Joliette) qui permirent par la suite d'autres victoires syndicales. En définitive, le front commun de 1972 constitua un grand pas en avant pour l'ensemble des travailleurs du Québec. Il fut une grande victoire de la solidarité.

# LE FRONT

Le Front Commun de 1975 s'est mis en marche. Bien qu'on en soit encore qu'à l'étape de consultation et de préparation, on peut déjà prévoir et annoncer un certain nombre de choses quand à l'allure générale que prendra cette année le Front Commun des travailleurs du secteur public.

## Qui en fera partie?

Si tout se déroule normalement, le Front Commun regroupera 185,000 travailleurs affiliés aux trois centrales syndicales CSN-FTQ-CEQ. De ce nombre, 85,000 sont membres de la CSN: 5,000 de la Fédération des professionnelles salariées et cadres du Québec (professionnels du gouvernement, d'agences sociales, de cegeps); 14,000 de la Fédération des employés de services publics c'est-à-dire des employés de soutien des commissions scolaires, de cegeps, de commissions de formation professionnelle, de bureaux d'aide juridique, les employés de la société des alcools, etc...; 6,000 de la Fédération nationale des enseignants du Québec (les professeurs de cegeps); et enfin 60,000 de la Fédération des affaires sociales (principalement des employés d'hôpitaux). A ces travailleurs CSN, viendront se joindre les 75,000 enseignants et employés de soutien membres de la Centrale des Enseignants du Québec (CEQ) et environ 25,000 travailleurs membres de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ).

Donc le Front Commun, cette année, c'est 185,000 travailleurs. Au dernier Front Commun, il y en avait 210,000. Est-ce à dire que le Front Commun de cette année sera moins fort? Non, puisqu'il vaut mieux partir moins nombreux mais que tout le monde se rende jusqu'au bout. Si on se rappelle bien, au dernier Front Commun, près de 50,000 travailleurs avaient abandonné en cours, de route (ceux de l'hydro-Québec et les fonctionnaires) ce qui fait que cette année, plus de 100,000 travailleurs négocieront avec le gouvernement en dehors du Front Commun. Cependant



# COMMUN 75 S'EN VIENT!

malgré cela, la force du Front Commun reste très grande.

## Quand est-ce que ça va se passer?

La préparation est en cours depuis l'été dernier. Pendant que les économistes faisaient des recherches sur la politique salariale du gouvernement, pendant que dans chacun des syndicats, on préparait des projets de convention, les représentants des trois centrales se réunissaient pour essayer de se mettre d'accord sur le fonctionnement et les objectifs du Front Commun. En avril, tous les travailleurs du secteur public seront appelés à se prononcer sur la mise sur pied du Front Commun, sur les demandes, sur les structures, le fonctionnement et la stratégie. En mai, les négociations devraient commencer aux tables sectorielles tout au moins. Mais c'est à l'automne prochain, alors qu'on négociera les demandes salariales à la table centrale, que la grande bataille aura lieu. A ce moment, tout devra être prêt, toute la force devra être mobilisée pour faire face au gouvernement.

Sur la question salariale, le Comité de coordination des négocia-

tions dans le secteur public (CCNSP) qui est formé par des représentants des différentes fédérations de la CSN qui font partie du Front Commun, recommande de faire les demandes suivantes: rattrapage de 25.9% du salaire afin de compenser pour la perte de pouvoir d'achat, un salaire minimum de \$165 par semaine au 30 juin 1975, des augmentations de 5% par année (à compter du 1er juillet et calculer sur le salaire moyen et une indexation automatique et trimestrielle. C'est bien sûr que le gouvernement, même s'il a donné \$120 d'augmentation par semaine à ses députés et \$150 par semaine de plus à ses juges afin de compenser la hausse du coût de la vie, n'admettra pas facilement que \$165 par semaine est une nécessité pour tout le monde. Bourassa va répondre qu'il faut vivre selon nos moyens, oubliant qu'on est en train de dépenser \$20 milliards pour les travaux de la Baie James. Il faudra mener une dure bataille pour lui faire comprendre que "quand on a les moyens de se payer la Baie James, on a aussi les moyens de se payer des salaires décents". Parmi les autres demandes non-salariales, il faudra porter une attention particulière au problème de la sécu-

rité d'emploi chez les enseignants et du manque de personnel dans les hôpitaux.

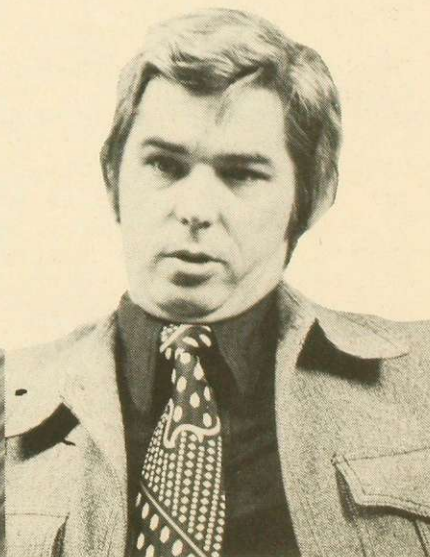
## Comment faut-il s'y préparer?

En prévision des dures batailles que le Front Commun aura à mener, un grand travail de préparation est à faire. Parmi les nombreuses tâches qu'il reste à accomplir, la plus importante est sans contredit la mise sur pied des fronts communs régionaux. Pourquoi des fronts communs régionaux? D'abord pour que les travailleurs puissent se rencontrer, s'associer, discuter de leurs problèmes et s'expliquer leurs besoins. Aussi pour permettre aux travailleurs de prendre eux-mêmes les décisions concernant les actions que le Front Commun doit mener. Enfin, pour que les actions soient menées localement et régionalement, selon les circonstances, et qu'on ne soit pas toujours à attendre des directives des trois centrales pour agir. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'un travail de coordination n'est pas nécessaire au niveau des centrales. Mais le nerf de la lutte doit venir des fronts communs régionaux.



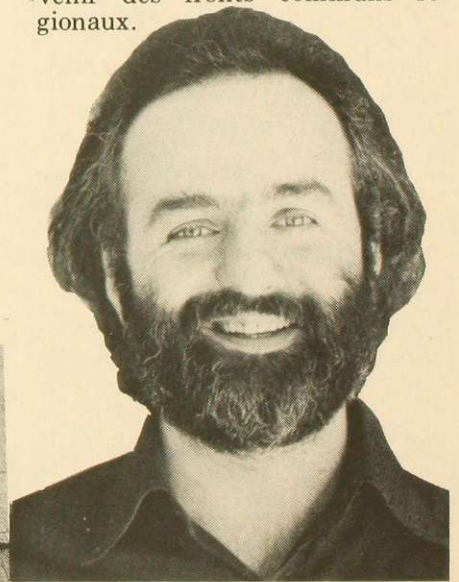
**Michel Grant**

Coordonnateur du Front Commun FTQ.



**Robert Gaulin**

Coordonnateur du Front Commun CEQ.



**Jacques Desmarais**

Coordonnateur du Front Commun CSN.



DANS  
LA REGION  
DE  
**QUÉBEC**

**NOUS**  
AUTRES, C'EST ÇA  
QU'ON FAIT!

A la CSN, la région de Québec ça comprend d'une part la grande ville de Québec et d'autre part 5 sous-régions bien différentes les unes des autres: La Rive-Sud, la Beauce, la Côte-du-Sud, Portneuf et Charlevoix. Dans cet immense territoire où habite une population considérable, les batailles à mener sont

sant nombre. Pendant que dans les régions, on organise la solidarité des travailleurs, dans la ville, on essaie de sauver ce qui peut encore être

sauvé face à la machine destructrice d'un maire qui se prend pour un sculpteur. Regroupés dans la CSN, dans les autres centrales, dans des comités de citoyens ou des associations de locataires, dans des coopératives d'alimentation ou de logements, les travailleurs mènent la lutte sur tous les fronts.

**"On mène la lutte  
sur tous les fronts!"**





# On veut sauver les quartiers populaires

## La sculpture de Lamontagne

Après avoir chassé les habitants de la Place Royale afin de la rénover et d'en faire cadeau à la chaîne d'hôtels américaine Hilton, après avoir délogé une bonne partie des habitants du quartier St-Jean-Baptiste pour faire place aux grands édifices du gouvernement et des banques, après avoir démoli 1 000 logements dans Notre-Dame de la Paix pour laisser passer l'autoroute Dufferin, après avoir exproprié 500 logements pour agrandir la partie commerciale de St-Roch, le maire Lamontagne, entouré d'une meute de technocrates, de spéculateurs et d'entrepreneurs vient d'annoncer la suite de son plan d'aménagement et de rénovation urbaine.

D'ici cinq ans, on démolira 2 000 logements dans St-Roch et St-Sauveur pour la construction d'une autoroute. Ça veut dire qu'il y aura près de 8 000 personnes qui seront délogées, soit 20% de la population totale de ces deux quartiers.

On se propose également de rénover 10 000 logements dans la basse-ville, ce qui aura pour conséquence une augmentation des loyers de plus de 50%. On veut aussi déloger des rives de la Saint-Charles 261 entreprises ou commerces afin de laisser la place aux grands promoteurs immobiliers qui sont intéressés par le bas coût des terrains, l'attrait des berges rénovées de la Saint-Charles et la proximité du centre-ville.

La sculpture de Lamontagne a beau ne pas être terminée, on peut déjà s'en faire une idée. Les habitants de Québec sont en train de vivre la même tragédie que ceux de Montréal et des au-

**Au cours de l'émission Format 60 en février dernier, un journaliste demanda au maire Lamontagne comment il réagissait face aux critiques et à l'opposition des citoyens de Québec à son plan d'aménagement et de rénovation de la ville. Il répondit candidement qu'on ne pouvait pas critiquer un sculpteur qui n'était rendu qu'à la moitié de son oeuvre. Voyons donc de plus près en quoi consiste la sculpture du maire Lamontagne.**

tres grandes villes nord-américaines. Les travailleurs, les chômeurs et les assistés sociaux sont chassés de leur maison et de leurs quartiers. A leur place, on construit des autoroutes, des centres d'achat, des édifices à bureaux, des hôtels, des habitations de luxe. Peu à peu, le béton prend la place des hommes.

## La résistance des citoyens

Face à cette entreprise de destruction des quartiers populaires, des citoyens se sont regroupés en comités et, depuis déjà bon nombre d'années, ils ont créé des îlots de résistance. Ils disposent de l'appui des habitants des quartiers menacés. La preuve en est que lorsque la ville a convoqué une assemblée dans St-Sauveur pour présenter son projet d'aménagement, il y avait 150 personnes présentes. Et lorsque le comité de citoyens a fait une assemblée pour dénoncer ce projet, plus de 500 personnes y ont assisté.

Les comités de citoyens s'opposent au programme d'aména-

gement de la ville parce que sa réalisation, même si elle est profitable à quelques uns, provoque pour la plupart soit des pertes de logement, des pertes d'emploi ou des hausses de loyer considérables. Par exemple, dans le quartier St-Sauveur, 37% de la population vit de l'assurance-chômage ou du bien-être social et c'est justement ces gens-là dont les logements ont besoin d'être rénovés. Quand on sait que la rénovation d'un logement hausse le coût du loyer de 50%, on constate que c'est plus souvent qu'autrement un moyen de chasser les gens.

Les comités de citoyens s'opposent à l'élargissement des rues et à la construction d'autoroutes parce qu'en plus de détruire les quartiers qu'elles traversent, elles se construisent au détriment de l'amélioration du transport en commun.

A court terme, il s'agit donc de retarder la machine de destruction.

A long terme, il faudra que les citoyens s'organisent pour pouvoir contrôler la vie et l'aménagement de leurs quartiers. L'un de ces moyens est la propriété collective des logements. La coopérative d'habitation "chez nous" dont nous parlerons plus loin, se veut un jalon dans cette voie. Un autre de ces moyens est que les citoyens détiennent les pouvoirs de décision au niveau municipal. La victoire du Rassemblement des Citoyens de Montréal montre bien que cela est réalisable. A Québec, les élections municipales sont dans trois ans. Mais déjà, on commence à en parler et même à s'y préparer. C'est aussi bien parce que face à un maire qui a le culot de se prétendre un sculpteur alors qu'il détruit, il faut s'y prendre de bonne heure.

# NOUS



***"La coopérative d'habitation c'est le moyen pour nous de faire face à la ville. C'est le moyen pour défendre nos intérêts et notre quartier."***

C'est le président de la coopérative, Paul-Henri Drapeau qui parle. Nous l'avons rencontré en compagnie de Michel Desrochers, président du Comité des Citoyens de St-Sauveur, et des autres membres fondateurs de la coop "Chez Nous".

## **Un moyen pour sauver le Quartier**

Depuis juillet 1974, la ville de Québec et la Société d'Habitation du Québec offrent des subventions de 25% des coûts de restauration aux propriétaires du Quartier St-Sauveur qui voudraient restaurer leurs maisons. Si on se fie à d'autres expériences du genre, on peut s'attendre à des hausses de loyer de l'ordre de 25% à 200%. C'est donc dire que la restauration ne profitera pas aux résidents actuels du quartier mais à d'autres qui auront les moyens financiers de subir la restauration. C'est donc dire que la restauration constitue de fait un moyen de chasser la population à faible revenu qui habite le quartier.

La seule solution semble alors que les citoyens du quartier se regroupent en coopératives d'habitation pour devenir, ensemble, propriétaires de plusieurs logements. Dans ces coopératives d'habitation, ils seront chez eux, dans des logements restaurés à leur goût et à un coût fixé par eux. Depuis mars 1974,

un groupe de citoyens de St-Sauveur se sont attelés à la tâche difficile de former une première coopérative d'habitation.

## **Profiter des subventions**

Il y avait beaucoup de choses à faire: mettre sur pied la coopérative, en définir les règlements, obtenir la chartre légale, visiter des maisons et des immeubles, et surtout apprendre à profiter des subventions gouvernementales afin d'obtenir des logements à des coûts raisonnables.

On a appris que la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements fournit des fonds aux citoyens qui veulent mettre sur pied une coopérative. La S.C.H.L. peut donner jusqu'à \$10,000 en subventions de démarrage. Au début de décembre 1974, la coop "Chez Nous" a reçu une première tranche de \$500. De plus, lorsqu'une coopérative d'habitation veut acheter une maison, la S.C.H.L. lui fait un don de 10% du prix d'achat et lui prête le reste de l'argent nécessaire à des conditions intéressantes: le taux d'intérêt est de 8% et la période de remboursement peut aller jusqu'à 40 ans. On a également appris qu'on peut profiter de subventions de la S.C.H.L., de la Société d'Habitation du Québec et

## **La coopérative d'habitation "CHEZ NOUS"**

de la ville de Québec pour restaurer les maisons. Peu à peu, on a acquis la certitude qu'il est possible de réussir une coopérative d'habitation.

## **Réussir une première maison coopérative**

Le premier objectif de la coop "Chez Nous" est clair: réussir une première maison coopérative qui donnera le goût à d'autres citoyens de se donner des logements meilleurs à des bas prix, de se donner une complète sécurité de logement, de se donner le moyen d'avoir une influence sur le développement de leur quartier et enfin d'être collectivement propriétaires de leurs maisons.

Seulement pour répondre aux besoins immédiats dans le quartier St-Sauveur, la coop "Chez Nous" devrait acquérir plus de 3,000 logements. Mais comme "on ne veut pas faire une grosse patente parce qu'on veut que les membres restent intéressés dans l'affaire", on encourage plutôt la création de dizaines d'autres coopératives.

Pour les citoyens de Québec ou des autres villes du Québec, la coop "Chez Nous" propose une solution au problème du logement: la propriété collective des maisons. La coop "Chez Nous", c'est un exemple à suivre. Pour ceux qui seraient intéressés à obtenir plus d'information sur cette expérience, s'adresser à:

**Coop "Chez Nous"**  
554 Boisseau, Québec.  
525-4983





Au cours des dernières années, les travailleurs de la ville de Québec se sont donnés un grand nombre d'organisations pour défendre leurs intérêts sur tous les fronts. Voici la liste des plus importantes.

### Les comités de citoyens

Au niveau de deux quartiers, celui de l'aire 10 et celui de St-Sauveur, les travailleurs, chômeurs et assistés sociaux se sont regroupés en comité de citoyens, principalement pour mener des luttes sur le front de l'habitation.

Le comité de l'Aire 10: 570 Du Roi, 522-1140

Le comité de St-Sauveur: 554 Boisseau, 525-4983

### Le groupement des locataires

75% de la population de Québec est formé de locataires. Afin de défendre leurs droits et leurs intérêts, ceux-ci se sont rassemblés dans le Groupement des locataires du Québec Métropolitain: 865 2eme rue, 523-6177. En 1974, cinq groupes de locataires ont réussi à négocier collectivement leurs conditions de logement avec leurs propriétaires.

### A.C.E.F.

L'Association Coopérative d'Economie Familiale aide les gens qui ont des problèmes de crédit, d'endettement et de budget familial. Elle travaille également à la protection et à l'éducation des consommateurs. 570 Du Roi, 522-1568.

### Les avocates populaires

Des mères de famille se sont données pour objectif de rendre accessible aux gens les lois et de les aider à défendre leurs droits. 554 Boisseau, 525-4983.

### Le centre coopératif des travailleurs

Il s'agit d'un groupe de chômeurs qui se sont regroupés en

coopérative autogérée. Ils effectuent des travaux divers à des prix raisonnables. Ils ont également mis en marche une coopérative de rembourrage. 194 St-Vallier ouest, 524-1330.

### Le Fonds de Solidarité

Parce qu'ils ont de plus en plus de difficultés à obtenir des subventions et parce qu'ils aspirent à leur indépendance financière, les six groupes populaires mentionnés plus haut ont créé un Fonds de Solidarité des

## Les îlots de résistance



Luc-André Godbout, ramoneur bénévole, aide ceux qui en ont besoin à ramoner et à installer les fournaies: 525-4983.

Groupes Populaires. Depuis septembre dernier, ils ont recueilli \$9,000. Pour contribuer, s'adresser au 554 Boisseau.

### "Droit de Parole"

Depuis l'automne dernier, les groupes populaires ont mis sur pied un journal mensuel pour donner la parole aux habitants de la Basse-Ville de Québec. Ce journal est distribué gratuitement à 10,000 exemplaires. 435 Du Roi, 523-7117.

Dans le même local que le journal, l'Action-Chômage est installée. Information, Dépannage et Regroupement des chômeurs.

### Le S.C.R.A.P.

Pour ceux qui sont écoeurés de se faire exploiter par les garagistes et les concessionnaires, le Service Coopératif de réparation d'automobile populaire vous offre la possibilité de réparer votre auto vous-mêmes. Local et outils disponibles ainsi que conseils d'un mécanicien. 291 de L'Espinay, 529-1560.

### La Coopérative Funéraire

"C'est pas parce qu'on est mort qu'il faut se laisser exploiter". La coopérative regroupe déjà 4,000 membres. Les coûts sont la moitié moins élevés qu'ailleurs. 440 St-François est, 525-4637.

### Les garderies

Deux garderies ont réussi à survivre. La garderie coop de St-Jean Baptiste: 550 St-Amable, 522-3648 et la garderie Rayon de Soleil: 13 Couillard, 694-0694.

### Les coopératives d'alimentation

Coop de St-Sauveur: 302b Marie de l'Incarnation.  
CRAC-Aliments naturels: 684 Côte Ste-Geneviève.  
Coop Fruits et Légumes: 288 Lavigneur.

# NOUS



## Retour à la base et décentralisation

Depuis le dernier congrès, c'est une équipe de jeunes qui a pris la relève. On met l'accent sur le retour à la base et la décentralisation. "La campagne de souscription a été l'occasion pour nous de faire une tournée dans tous les syndicats, ce qui n'avait jamais été fait. A la suite de cette tournée, la participation des membres aux activités du conseil central a triplé."

### Retour à la base

Retourner à la base, ça veut dire faire un travail constant de consolidation et d'éducation liée au milieu de travail dans l'entreprise. Par exemple, on a monté un dossier sur les maladies industrielles. On s'est aperçu qu'il y a 20 entreprises dans la région qui ne respectent pas les conditions de santé des travailleurs. A la Davieship de Lauzon, plus de 600 soudeurs sont aux prises avec la sidérose. A Québec Poultry, les cadences de travail sont tellement inhumaines qu'en un an, 1,800 travailleurs ont occupé 350 emplois. C'est à partir de ces données-là qu'on peut réussir à impliquer les membres dans un travail de formation.

Egalement, en vue de la conférence internationale de solidarité ouvrière en collaboration avec les groupements populaires, Développement et Paix, Oxfam et Suco, on prépare un dossier sur la présence des compagnies multinationales dans la région. Là encore, l'objectif est le même: impliquer les travailleurs dans un travail de recherche sur leurs entreprises.

### Décentralisation

Le conseil central a toujours

été pris avec un problème de taille: il couvre un territoire de 17,500 mille carrés qui comprend plus de 30 villes avec une population de 500,000 habitants. Plus de 27,000 travailleurs de la région sont membres de la CSN. Il est bien évident que dans ces conditions il est impossible d'assurer des services et d'entreprendre des actions efficaces à partir d'un point central. Aussi, le conseil central a toujours fait des efforts en vue de se décentraliser. Cette année encore, on a décidé de donner plus de moyens aux conseils régionaux de la CSN. Dans cet optique, on a un mot d'ordre qui est en fait tout un programme: "Laisser les solidarités locales s'exprimer!"

### Dans Portneuf

Au cours des derniers mois, c'est un Foyer de vieillards qui a été le centre de l'action. A la suite de la publication d'un dossier noir sur le manque de personnel, le manque d'entretien ménager et d'hygiène, la mauvaise administration, le syndicat a obtenu la démission du



Marc Ferland,  
président du Conseil central  
de Québec.

président du conseil d'administration du Foyer St-Marc. On attend maintenant celle des directeurs.

### Dans Charlevoix

On a des problèmes avec les arénas. Depuis qu'il y a eu deux arénas de construites grâce à une subvention de \$100,000 de la compagnie Donahue, il y a une baisse de participation aux activités syndicales. "On peut pas s'occuper du syndicat pis des loisirs en même temps". Malgré cela ou à cause de cela, on fait des efforts du côté de l'information. On publie un journal "Travailleurs de Charlevoix" et on collabore à la télévision communautaire.

### Sur la Rive-Sud

C'est aux chantiers maritimes de la Davieshipbuilding que ça bouge. En même temps qu'il y a eu une relance de l'activité de la compagnie grâce à l'obtention des contrats de plusieurs centaines de millions de dollars, il y a eu une relance de l'activité syndicale. On a élu un nouvel exécutif et un nouveau conseil syndical. En février, après 3 arrêts de travail en 4 jours, on a réussi à abolir le "Punch". On a décidé de payer le \$100,000 qu'on devait à la CSN.

### Dans la Beauce

L'effort est mis sur le rapprochement entre les centrales syndicales. Grâce au travail de deux permanents de la Compagnie des Jeunes Canadiens, et aussi du Centre d'information des Jeunes Travailleurs, on a réussi à mettre sur pied le Comité des Travailleurs Réunis de la Beauce. On se prépare au Front Commun. On publie un journal: "Au Boutte!"



# NOUS

Depuis quelques mois, ça bouge en grande sur la Côte-du-Sud et tout particulièrement dans la ville de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Dans cette région qui s'industrialise de plus en plus, les travailleurs s'organisent et apprennent dans la lutte ce que veut dire le mot "solidarité".

Depuis l'été 1974, il y a eu cinq nouvelles organisations de syndicats. On négocie présentement chez le p'tit dernier, à la tannerie de cuir P.E. Boucher de St-Pascal de Kamou-raska. Cette industrie emploie 135 travailleurs. La CSN regroupe donc maintenant 23 syndicats et tout près de 2,000 membres dans la région.

Au cours de différentes luttes, on a commencé à s'apercevoir qu'il y a bien des moyens de remporter des victoires. Par exemple, en décembre dernier, à l'hôpital Notre-Dame de Fatima, les 180 travailleurs syn-

diqués sont parvenus à régler 14 griefs qui entraînaient par une journée de grève sur le tas. Au cegep de Lapocatière, en février, le front commun des professeurs, des employés de soutien, des professionnels, des cadres et des étudiants organisa un cegep parallèle pour faire pression sur le conseil d'administration afin qu'il con-

gédie le directeur général et le directeur des services professionnels, tous deux reconnus incompétents depuis belle lurette. Le cegep parallèle fonctionna si bien que le taux d'absence qui était de 10% en temps normal tomba à 2%.

Depuis le 16 décembre, les 28 employés de People's de Lapocatière sont en grève. La lutte de ce nouveau syndicat qui est à sa première négociation a suscité un grand mouvement de solidarité parmi tous les travailleurs de la région. Par des manifestations devant le magasin, par des messages d'appui publiés dans le journal local, par des contributions au Fonds de Soutien des Travailleurs de People's, les autres travailleurs CSN, les enseignants CEQ, le Centre Diocésain et de nombreux groupes de travailleurs non-syndiqués participent à leur combat. C'est ça la solidarité.

A Lapocatière

## "Une soif de solidarité"



ON GRÈVE  
À LA POCATIÈRE







“ - A va défoncer... A va défoncer...

- Que c'est qu'c'est qui va défoncer?

- Ecoute... Ca fait deux cents ans qu'on dit c'qu'on a à se dire en parlant d'la pluie pis du beau temps... Si tu comprends pas, tant pis pour toé... Mais si tu comprends, fais comm' nous autres... Va t'chercher une paire de bottes... parce que y a un ossti d'débâche qui s'en vient...”

Jean-Claude Germain, *Poèmes et chants de la résistance II*.

## La débâche s'en vient

La débâche, pour les Beaucerons, ce n'est pas seulement un cataclysme, c'est une fête. Sinon, ça fait longtemps qu'il n'y aurait plus de maisons sur le bord de la Chaudière. Ca en dit long sur les Beaucerons et ça en dit long sur les Québécois.

Y nous ont jamais eu parce qu'on a le don de tout retourner en fun, entre nous autres. Et entre nous autres, on se comprend. On peut se dire les choses les plus importantes en parlant de l'hiver qui finit plus par finir ou de la glace qui va finir par défoncer ou de la pire débâche que personne à jamais vu. Pas nécessaire de partir la chicane en parlant de Bourassa, de René Lévesque ou de la commission Cliche comme à Radio-Canada. Mais quand on prend un coup en attendant que les glaces partent ou que la tempête passe, on se comprend...





## L'eau monte

“Ca vient tout d'un coup, vers minuit, quand la nuit est chaude. Ca te tombe dessus comme la fin du monde: t'as pas le temps de faire grand chose. En 57, en un rien de temps, l'eau et les glaces déferlaient à la hauteur du toit du garage chez nous.”

Ces images ont été prises lors de la débâcle de 1957, qui est restée légendaire, tout comme celles de 1885, 1896, 1913, 1917, 1928. En 1957, la débâcle est survenue lors d'un dégel en décembre. Yves Mathieu, pressier à Journal Offset, l'a vécue et il nous parle de ce que signifie la débâcle dans la vie des Beaucerons.

Dans les jours qui précèdent, les gens surveillent les rives, vident leur cave, préparent leurs fusils pour les rats musqués font leurs provisions; l'armée installe son “spots” et se prépare à dynamiter les glaces; tout le monde y va de ses prévisions et de ses histoires sur les débâcles passées.”



“Ca vient tout d'un coup, comme la fin du monde”. Pas même le temps de déplacer l'auto!





## C'est pas drôle pour tout le monde.

“Quand ça inonde, tout s'arrête. Le monde surveille, se ramasse, s'entraide, et ça prend un coup. Les rats musqués se promènent partout et les gens les chassent au fusil. En 57, l'eau montait jusqu'à la moitié de la maison chez nous et j'ai vu un rat musqué entrer par la porte d'en arrière et sortir par la porte d'en avant. On allait dormir chez des parents ou on passait la nuit debout avec d'autres.”

“Pour ceux qui sont dans l'eau, c'est moins drôle. Pour les autres, c'est une fête. Même parmi les sinistrés, y en a beaucoup qui prennent bien ça et prennent un coup aussi, en attendant la fin. Il y a l'aide du gouvernement qui viendra, il y a l'armée pour aider, et puis c'est comme ça, on en meurt pas.”



Installés sur le toit de leur garage inondé, ces Beaucerons ont décidés de bien prendre les choses et de profiter du spectacle...





## C'est moins pire que c'était, mais faut pas trop s'y fier

Aujourd'hui, on bâtit plus sur les hauteurs. Mais les gens trouvent plus agréable de se bâtir près de la rivière et comptent toujours qu'on finira par construire les installations qu'il faut pour éviter les dégâts. Et en attendant, il y a de l'aide quand les dégâts sont plus sérieux."

"Maintenant, c'est un peu moins pire, parce qu'on a construit un barrage pour arrêter les glaces, mais ça ne change rien au débit d'eau et les glaces ont tendance à se ramasser plus bas, près de Ste-Marie. En fait, la Chaudière, c'est une drôle de rivière: elle coule du sud au nord, ce qui fait qu'elle dégèle plus tôt près de sa source avant que l'embouchure soit dégelée. C'est pour ça que ça déborde tout d'un coup. Et l'eau, c'est fort."



Tout s'arrête, par la force des choses: toute la vie est changée par la force de l'eau.



*Conflits qui durent depuis au moins le 15 décembre 1974 et dont nous avons déjà parlé dans les numéros précédents :*

**Le Foyer des Hauteurs**, à St-Jérôme: 13 travailleurs CSN lock-outés depuis le 2 décembre 1971.

**Le Pavillon St-Dominique**, à Québec: 30 travailleurs CSN en grève depuis le 19 mars 1972.

**United Aircraft**, à Longueuil: 1800 travailleurs FTQ en grève depuis le 9 janvier 1974.

**Les Tricots Penmans**, à St-Hyacinthe: 375 travailleurs CSN en grève depuis le 10 juin 1974.

**Welding Engineering**, à Montréal: 50 travailleurs CSN lock-outés depuis le 3 juillet 1974.

**Sonoco**, à Terrebonne: 120 travailleurs CSN lock-outés depuis le 19 août 1974.

**Aéro Club**, à Montréal: 10 travailleurs CSN en grève depuis le 3 septembre 1974.

**Cook Printing**, à Montréal: 7 travailleurs FTQ en grève depuis le 6 septembre 1974.

**Uniroyal**, à Montréal: 85 travailleurs CSN en grève depuis le 25 septembre 1974. Campagne de boycottage en cours.

**Mines Patino**, à Chibougamau: 450 travailleurs FTQ en grève depuis le 4 décembre 1974.

**Atlantic**, à Rimouski: 15 travailleurs CSN lock-outés depuis le 4 décembre 1974.

## NOUVELLES GREVES

**Peoples Stores**, à La Pocatière: 26 travailleurs CSN en grève depuis le 16 décembre 1974. Une première négociation. Tout est à faire. Taux horaire: \$2.30.

**Québec Wires**, à Trois-Rivières: 125 travailleurs FTQ lock-outés depuis le 16 décembre 1974. Une troisième fois dans la rue en trois négociations avec la multinationale Sivaco. C'est tout dire.

**Woolworth**, à Chicoutimi: 85 travailleurs CSN lock-outés depuis le 11 janvier dernier. Une première négociation. Campagne de boycottage des magasins Woolworth en cours.

**Union Carbide**, à Beauharnois: 425 travailleurs FTQ en grève depuis le 13 janvier 1975. Une grève pour la sécurité.

**John Millen**, à Chicoutimi: 12 travailleurs CSN en grève depuis le 13 janvier 1975. Une première négociation. Salaire horaire de base: \$2.30.

**Marcel Rochette**, à Chicoutimi: 20 travailleurs CSN en grève depuis le 13 janvier 1975. Première négociation. Salaire de base: \$2.30.

**Keuffel et Esser**, à Granby: 12 travailleurs CSN en grève depuis le 17 janvier 1975. Première négociation. Salaire de base: \$2.33.

**Cyanamid of Canada**, à St-Jean: 274 travailleurs FTQ en grève depuis le 21 janvier 1975. 54 travailleurs sont devant les tribunaux pour outrage au tribunal.

**Autobus Gaudreault**, à Joliette: 110 travailleurs CSN en grève depuis le 30 janvier 1975. Première négociation. Il s'agit d'autobus faisant le transport urbain, interurbain et scolaire.

**Baie James**: 28 travailleurs FTQ en grève depuis le 15 février 1975. Il s'agit des agents de sécurité.

**Leviton Mfg.**, à Montréal: 538 travailleurs FTQ en grève depuis le 17 février 1975.

**Métallurgie Atlantic**, à Rimouski: 125 travailleurs CSN en grève depuis le 19 février 1975. Salaires et indexation.

**Autobus Matane**, à Matane: 14 travailleurs CSN en grève depuis le 19 février 1975. Avec l'aide d'un juge, la compagnie a engagé des scabs et fonctionne à 100%.

**Ville de Grand-Mère**: 40 travailleurs FTQ en grève depuis le 24 février 1975.

**Dubois Transport**, à La Tuque: 12 travailleurs FTQ en grève depuis le 24 février 1975.

**Consumers Glass**, à Candiac: 450 travailleurs FTQ en grève depuis le 24 février 1975.

**Ambulance Trudeau, Royal et Lafleur**, à Montréal: 38 travailleurs FTQ en grève depuis le 25 février 1975.

**Hopkins Specialities**, à Montréal: 16 travailleurs FTQ en grève depuis le 26 février 1975.

**Cadorette Canots**, à Shawinigan: 20 travailleurs CSN en grève depuis le 27 février 1975. Réouverture pour indexation.

**Montmorency Diesel**, à St-Hubert: 1 travailleur FTQ lock-outé depuis le 11 mars 1975. Eh oui, 1 seul.

**Front commun de l'amiante**, à Thetford, Black Lake et East-Broughton: 3500 travailleurs CSN (2700) et FTQ (800) en grève depuis le 17 mars 1975. Pour éliminer la poussière et pour plus d'argent.



# memo

## CONGRÈS DANS LES CONSEILS CENTRAUX :

Shawinigan : 11-12 et 13 avril  
Saguenay-lac St-Jean : 19- 20 et 21 avril  
Outaouais : 2-3 et 4 mai  
Thetford : du 18 au 25 mai

## BOYCOTTAGES

les pneus Uniroyal  
les magasins Woodworth  
le code postal

## SECTEUR PUBLIC

Grande consultation du front commun  
sur les demandes, les structures et le fonctionnement

## QUÉBEC-CHILI

Carmen Castillo, leader de la résistance au Chili,  
participera à une assemblée au sous-sol de l'Eglise  
St-Louis-de-France - 18 avril, 19h 30

## LE 1<sup>er</sup> MAI

la CSN invite tous les travailleurs à fêter le 1<sup>er</sup> MAI,  
que ce soit sur les lieux de travail ou en dehors -  
l'objectif est qu'elle devienne la fête officielle des travailleurs.

## FONDS DE PENSION

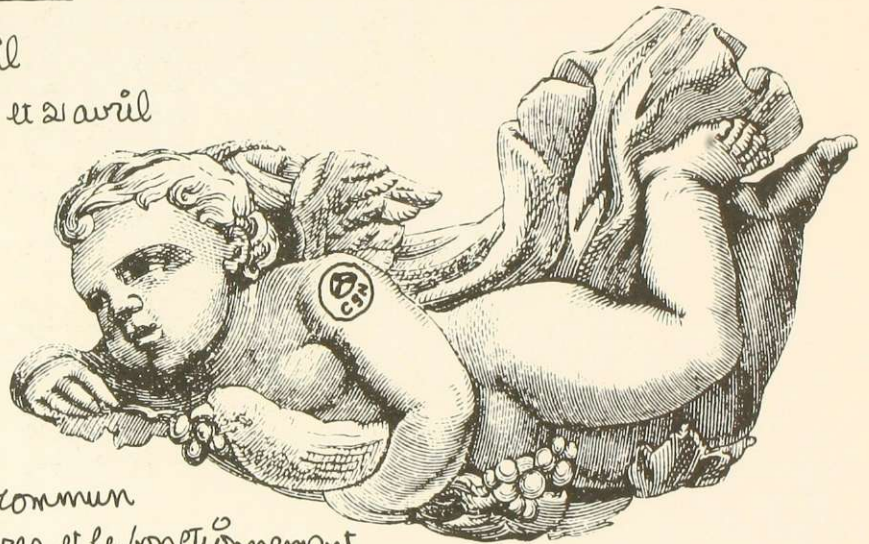
Session spécialisée les 16 et 17 avril.

## COMITÉ SUR LA CONDITION FÉMININE :

les représentations doivent être faites à Lucie Dagenais,  
au 1001 St-Oenois, Mtl -

## COMITÉ SUR LES STRUCTURES DU MOUVEMENT ET DES SYNDICATS :

D'adresser à Pierre Vadeboncoeur -





# "POUR LE 1er MAI FAITES VOTRE PANCARTE"



Désormais, le 1er mai  
nous appartient.  
La CSN invite tous les  
travailleurs à fêter

le 1er mai sur les lieux de  
travail ou ailleurs, et à ne  
plus tolérer qu'on ruine leur  
santé à l'ouvrage.